



Unicité

Guide unique

activités périscolaires, loisirs, culture,
sport et restauration municipale

Informations et inscriptions
année scolaire 2022/2023

Pensez-y !

Inscriptions possibles en ligne
sur saintetiennedurouvray.fr
rubrique « Mes démarches »

Inscriptions mode d'emploi

Pour les Stéphanois-es

Le guide Unicité est mis en ligne à compter du 2 juin. Il est distribué dans les boîtes aux lettres de la commune entre le 2 et le 4 juin.

Les inscriptions démarrent le 21 juin et se poursuivent tout au long de l'été.

...✦ Inscriptions papier : dossiers instruits à compter du 21 juin. Dépôt des dossiers dans les guichets Unicité (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine

Marcel-Porzou, centre socioculturel Georges-Déziré) ou dans les boîtes aux lettres de l'hôtel de ville et de la maison du citoyen, à partir du 13 juin. Chaque dossier sera traité par ordre d'arrivée.

...✦ Inscriptions en ligne : à partir du 21 juin à 8 h 30.

Pour les hors commune

Inscriptions possibles, en ligne et en guichets, à compter du 16 août.

Bon à savoir

Les personnes rencontrant des difficultés à remplir le formulaire d'inscription peuvent être accompagnées par des agents de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la maison du citoyen.

Important ! Pour les enfants déjà inscrits en 2021/2022 :

...✦ **À la restauration scolaire : inscription automatique ***

...✦ **Aux Animalins : place réservée (lire P. 23)**

* sauf pour les CM2 de l'année scolaire 2021/2022.

Pour s'inscrire en ligne

Je n'ai pas encore de numéro de famille



Je me rends dans un guichet municipal (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré), avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un livret de famille (pour inscrire les enfants).

La création du numéro de famille est immédiate.

...✦ Pensez à effectuer cette démarche avant le 21 juin si vous souhaitez vous inscrire en ligne dès le début de la campagne d'inscription.



J'ai un n° de famille

N° 9999

Ce numéro figure sur chaque facture Unicité.

Je peux m'inscrire en ligne sur saintetiennedurouvray.fr

PAGE D'ACCUEIL

MES DÉMARCHES

JE CLIQUE SUR



JE CLIQUE SUR

Inscriptions Unicité

Je n'ai pas de compte



Je me connecte à partir de mes identifiants : impots.gouv.fr ou Ameli ou La Poste...

ou

je crée un compte en cliquant sur « Je n'ai pas d'espace personnel je souhaite le créer »

Identifiant*
Mot de passe*

ACCÉDER À MON ESPACE PERSO

J'ai déjà un compte

Je rentre mon identifiant et mon mot de passe pour accéder à mon espace personnel

Lors de la première connexion, j'associe mon compte Unicité

Compte associé à votre profil

Intitulé Unicité

Données compte associé

Numéro de famille*
Nom associé au compte*

+ ASSOCIER

Je remplis le formulaire d'inscription en ligne Unicité. Un récépissé des inscriptions m'est immédiatement envoyé par courriel.



À noter



Une plateforme téléphonique d'aide aux démarches en ligne est mise en place les 21 et 22 juin. Tél. : 02.32.95.83.83.

Sommaire

LES ACTIVITÉS

POUR LES ÉCOLIERS	P. 5
TOUT-PETITS DE 6 MOIS À 5 ANS	P. 5
ENFANTS DE 6 À 11 ANS	P. 6
ADOS DE 12 À 17 ANS	P. 9
ADULTES	P. 12

PRÉSENTATION DES SERVICES

CENTRES SOCIOCULTURELS: Ils tissent du lien social	P. 21
RESTAURATION SCOLAIRE: Des repas de bon goût	P. 22
ANIMALINS ET CENTRES DE LOISIRS: Des loisirs qui aident à bien grandir	P. 23
SPORTS: Le bien-être pour tous	P. 27
CONSERVATOIRE: À chacun son rythme	P. 28
BIBLIOTHÈQUES: La culture sur place ou à emporter	P. 30
LE RIVE GAUCHE: Lever de rideau sur le spectacle vivant	P. 31
SENIORS: Au service du bien vieillir	P. 32
JEUNESSE: À l'écoute des 11/25 ans	P. 33

GRILLE DES TARIFS

P. 34 et 35

EN ENCART: les formulaires d'inscription.

Édito

Le mois de juin marque le début de la campagne d'inscriptions aux activités de loisirs et sportives proposées par la Ville pour la future année scolaire. Ce dispositif appelé Unicité, que la plupart d'entre vous connaît maintenant, gagne année après année en simplicité et clarté. Les modalités d'inscriptions, notamment par internet, facilitent la vie des usagers. Et pour celles et ceux qui seraient éloignés de l'outil informatique, il est toujours possible d'être accompagné par un agent du service public communal.

Ce guide vous permet d'avoir un regard complet sur les activités proposées qui sont toujours aussi nombreuses et variées. La Ville s'attache à ce que celles-ci correspondent à vos envies et attentes.

Les tarifs appliqués sont des tarifs « solidaires ». C'est-à-dire qu'ils sont calculés selon les revenus et la composition familiale pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès facilement aux activités proposées. C'est cela le rôle d'un service public communal moderne permettant tout au long de l'année aux habitantes et habitants de s'épanouir, de découvrir et de s'enrichir personnellement et avec autrui au moindre coût.

L'exercice de ces activités doit se faire de la façon la plus satisfaisante possible, avec des équipements et bâtiments municipaux adaptés. C'est dans ce sens que notre piscine a été profondément transformée il y a quelques années, que nous avons rénové le gymnase Ampère et que des travaux de réhabilitation sont en cours au centre de loisirs de La Houssière. Demain, avec une grande médiathèque et un complexe scolaire sportif, culturel et éducatif, nous doterons notre ville de nouveaux équipements qualitatifs.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Joachim Moyse,
maire et conseiller départemental

Anne-Émilie Ravache,
première adjointe au maire

Hôtel de ville, place de la Libération CS 80458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex
Supplément au *Stéphanois* n° 295

Directrice de la publication: Anne-Émilie Ravache

Directrice de l'information et la communication: Sandrine Gossent

Rédaction: services municipaux

Conception graphique, maquette: Émilie Guérard

Photographes: Barbara Cabot, Loïc Seron, Jérôme Lallier, Jean-Pierre Sageot

Responsable distribution: Benjamin Dutheil

Tirage: 14 500 exemplaires, imprimerie Iropa.

Activités

Pour les écoliers

Restauration scolaire

Tous les enfants inscrits dans les écoles publiques stéphanoises peuvent déjeuner à la restauration municipale. Les nouveaux venus doivent être inscrits en ligne ou via les formulaires papier de ce guide. Les autres ont été automatiquement réinscrits. L'ambition du service est à la fois de proposer des repas répondant aux principes d'équilibre alimentaire, mais aussi de privilégier de plus en plus les filières courtes et bio. Une approche pédagogique est également mise en place sur les questions de gaspillage alimentaire et d'éducation nutritionnelle. En cas d'allergies alimentaires, il convient de se rapprocher de la direction de l'école afin de mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI).

→ Informations pratiques, p. 22,

€ tarifs p. 35

Les Animalins

Les Animalins sont des espaces éducatifs présents dans chaque établissement scolaire, ouverts le matin, en fin d'après-midi ainsi que sur le temps de la pause méridienne. Ils proposent aux enfants inscrits des activités éducatives de loisirs, culturelles ou sportives et d'aides à la réussite scolaire.

Les familles dont les enfants fréquentent déjà les accueils périscolaires ont été destinataires d'un courrier indiquant les modalités de renouvellement de l'inscription.

Pour les nouvelles inscriptions, la fiche famille (bleue) et la fiche sanitaire (rouge) sont à retirer au sein d'un guichet Unicité ou à télécharger sur le site internet de la Ville et à déposer au sein des boîtes aux lettres Animalins jusqu'au 5 juillet 2022 au plus tard.

→ Informations pratiques, p. 23,

€ tarifs p. 34.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts les mercredis de l'année scolaire. Durant les vacances, ils accueillent les enfants du lundi au vendredi. Chacune des structures est spécifiquement adaptée aux âges et aux rythmes des enfants et l'encadrement est assuré par des animateurs qualifiés. Le projet éducatif entend offrir aux participants un panel d'activités variées, permettant à chacun de grandir et de s'épanouir.

→ Informations pratiques, p. 23,

€ tarifs p. 34.

Tout-petits de 6 mois à 5 ans



Danse

■ ÉVEIL À LA DANSE*

Premiers pas à la danse en s'amusant ! Les cours d'éveil développent chez l'enfant la compréhension du mouvement, mais aussi son imaginaire, sa relation aux autres, à

la musique et à l'espace. Tourner, sautiller, virevolter... les enfants s'expriment et partagent dans la découverte.

4/5 ans : 45 minutes d'éveil à la danse

Mercredi de 15 h 30 à 16 h 15

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

€ Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) », p. 34.

Musique

■ ÉVEIL À LA MUSIQUE* I

Basé sur la découverte et l'exploration, l'éveil musical développe la sensibilité des enfants au monde sonore en suscitant leur curiosité et leur envie d'apprendre. Chansons, manipulation de petits instruments, jeux rythmiques, moments d'écoute... les enfants font leurs premiers pas dans la musique de manière ludique.

5 ans : 45 minutes d'éveil à la musique

€ Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) » p. 34.

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Sport

Les activités aquatiques

■ BÉBÉS NAGEURS

Découverte des bienfaits de l'eau et partage de moments de complicité avec le tout-petit, dans une eau à 32°C et les conseils de professionnels.

De 6 mois à 3 ans

Samedi | de 9 h à 9 h 45 (de 6 à 18 mois)

Samedi | de 9 h 45 à 10 h 30 (de 18 mois à 3 ans)

Durée de la séance : de 20 à 40 minutes

À noter : un certificat médical sera demandé car les vaccins de l'enfant doivent être à jour.

Attention : présence d'un parent dans l'eau et de deux adultes pour des jumeaux.

■ JARDIN AQUATIQUE

Cette activité permet à l'enfant de se familiariser avec l'élément aquatique et de partager des moments de plaisir avec les parents, d'apprendre à évoluer en autonomie et de se préparer à l'apprentissage des différentes nages.

De 4 à 5 ans

Samedi | de 11 h à 11 h 45

Durée de la séance : 45 minutes

À noter : activité uniquement au trimestre.

Attention : présence d'un parent dans l'eau et de deux adultes pour des jumeaux.

Les activités terrestres

■ PREMIERS PAS SPORTIFS

Socialisation de l'enfant, développement de la motricité... Activités sportives proposées aux enfants de 3 à 5 ans (ayant acquis la

propreté), afin de favoriser son développement moteur et ses capacités physiques : équilibre, coordination, connaissance de son corps.

De 3 à 5 ans

Mercredi | de 9 h à 9 h 45 – de 4 à 5 ans (Enfants nés en 2017/2018)

Mercredi | de 11 h à 11 h 45 – 3 ans (Enfants nés en 2019)

Mercredi | de 10 h à 10 h 45 – 3 ans (Enfants nés en 2019)

📍 Cosum

À noter : pour le bon déroulement des séances, les parents ne peuvent assister aux cours. Des moments d'échanges sont organisés pendant l'année. Inscriptions uniquement à l'année pour les enfants nés en 2019.

Bon plan : les parents qui attendent leur enfant-s peuvent s'inscrire à une activité sur le même créneau horaire. Lire offre «adultes».

Enfants de 6 à 11 ans

Expression et multimédia

■ ATELIER RADIO

La radio est un média très populaire auprès des jeunes. Avec cet atelier, il leur est proposé de passer d'une écoute passive à la fabrication active d'une émission, et ainsi de développer un regard avisé et plus critique sur les médias. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir les bases et l'autonomie nécessaires pour devenir à la fois animateurs, techniciens et producteurs de leurs propres émissions ! Les différentes étapes de construction d'une émission sont abordées comme la constitution d'une équipe de rédaction, la définition d'un fil conducteur et la réalisation et rédaction de chroniques, reportages ou biographies. Sans oublier le travail d'écriture préalable inévitable et essentiel.

De 11 à 17 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré



■ ATELIER THÉÂTRE DU RIVE GAUCHE

La comédienne Audrey Marrec accompagne toute l'année un groupe de 14 enfants dans la découverte du théâtre : travail de la voix et du geste, approche des textes et des poèmes, des scènes du répertoire contemporain et classique. Pour enrichir leur pratique, les élèves de l'atelier assistent à deux spectacles de théâtre de la saison du Rive Gauche et rencontrent les équipes artistiques. En

mai, l'atelier présente un spectacle, mis en scène par Audrey Marrec, dans des conditions professionnelles à l'espace Georges-Déziré. Les cours ont lieu toute l'année au Rive Gauche, sauf trois mercredis en mai où ils ont lieu à l'espace Déziré pour la préparation du spectacle.

De 8 à 12 ans

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Le Rive Gauche

■ CINÉM'ADOS

L'atelier initie les participants aux différentes techniques d'écriture et de réalisation d'œuvres audiovisuelles telles que les courts-métrages, le reportage, la vidéo « You Tube » ou encore le documentaire. Au programme: montage vidéo, éclairage, cadrage, manipulation de caméras, effets spéciaux, sans oublier le travail d'écriture en amont. Les participants sont tour à tour devant et derrière l'objectif. Des sessions thématiques sont également proposées tout au long de l'année: techniques de reportage, trucs et astuces de tournage, écriture de scénario, participation à des festivals, plateau télé... Sans oublier, des séances d'éducation à l'image et d'analyse filmique suivies de travaux pratiques.

De 11 à 17 ans

Mercredi de 17 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ CLUB JUNIOR

SCIENCES ET NATURE

Ce club propose aux débrouillards et curieux de manipuler, explorer et comprendre le monde qui les entoure. De la découverte des merveilles de la nature jusqu'aux secrets des nouvelles technologies, le club permet aussi d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets.

De 8 à 11 ans

Mercredi de 10 h 30 à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ EXPRESSION THÉÂTRALE ET JEUX D'IMPROVISATION

Cet atelier offre la possibilité de développer des aptitudes d'expression et de jeux scéniques, la gestuelle, les postures, la diction... sous forme de sketches, d'improvisations, de théâtre forum. Les participants peuvent alors s'exercer aux différentes approches de la comédie.

De 7 à 11 ans

Mercredi de 10 h à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

Danse

■ DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE *

Envie d'apprendre à danser ? Le conservatoire propose l'enseignement associé de la danse classique et de la danse contemporaine. Au travers de l'acquisition des deux techniques, l'enfant apprend à maîtriser ses

mouvements avec grâce et précision, tout en développant sa sensibilité et sa créativité. Ce cursus danse se veut complet et épanouissant pour vivre des moments magiques sur scène.

À partir de 8 ans: le volume horaire des cours est lié au niveau de danse (cf. p. 29).

🎓 Conservatoire

« cursus danse (dès 8 ans) » p. 34

■ INITIATION A LA DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE*

Dans un esprit ludique et créatif, l'enfant s'initie à la danse et réalise les premiers apprentissages nécessaires à tout futur danseur. Qu'il rêve par la suite de danse classique, contemporaine, jazz ou même de hip-hop, les cours d'initiation à la danse offrent une première formation, respectueuse du corps, en s'amusant ! Et si l'enfant aime également chanter, la chorale 6/7 ans peut l'accueillir pour le même coût d'inscription.

De 6 à 7 ans: 1 heure d'initiation à la danse

🎓 Conservatoire « éveil et initiation danse/ musique (4/7 ans) » p. 34

■ INITIATION MODERN'JAZZ

C'est l'entrée dans l'univers du modern' jazz, le début de l'apprentissage de cette technique. Rythmiques corporelles, mises en mouvement, coordination, apprentissages chorégraphiques... sont au programme, le tout de manière ludique et énergique.

De 6 à 7 ans (2016 et 2015)

Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 6 à 8 ans (2016 à 2014)

Mercredi de 16 h 15 à 17 h 15

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

De 8 à 9 ans (2014 à 2013)

Mercredi de 11 h 30 à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 10 à 12 ans (2012 à 2010)

Mercredi de 13 h 30 à 15 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ MODERN'JAZZ

Le modern' jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

De 9 à 13 ans (2013 à 2009)

Mercredi de 17 h 15 à 18 h 45

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ HIP-HOP

Danse urbaine par excellence, le hip-hop

est l'expression même de la culture des villes, sur des musiques rap ou funk. Sensationnelle, exigeante sur le plan de la chorégraphie, elle demande un investissement physique fort pour un résultat spectaculaire.

À partir de 10 ans

Mardi de 18 h 30 à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 8 à 12 ans

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ DANSE ORIENTALE

Équilibre, maintien, élégance et grâce sont les bases de la danse orientale. Canaliser son énergie, apprendre l'usage de sa respiration, trouver le raffinement des gestes sont au cœur de cet atelier qui transportera les enfants dans les traditions de l'Orient.

De 7 à 9 ans

Mercredi de 17 h 15 à 18 h

De 10 à 14 ans

Mercredi de 18 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Loisirs créatifs

■ ARTS PLASTIQUES

Cet atelier permet au jeune public de développer sa sensibilité aux diverses formes d'expression plastique, à travers l'apprentissage de diverses techniques (dessin, peinture, typographie et calligraphie) et médium (papier, toile, lino...).

De 8 à 13 ans

Mercredi de 14 h à 15 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ CRÉATION ARTISTIQUE

S'exprimer et découvrir l'art à partir de différentes techniques (peinture, dessin, collage, masque, volume, fresque...), apprendre et évoluer de façon ludique et créative, se laisser porter par son imagination, les couleurs, les formes, les matières ainsi que les différents thèmes abordés tout au long de l'année.

De 7 à 9 ans

Samedi de 10 h à 11 h 30

De 10 à 14 ans

Samedi de 11 h 30 à 13 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme ...

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des enfants en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

De 8 à 13 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

📍 **Centre socioculturel Jean-Prévost**

■ L'ATELIER DES GRANDS CHEFS

Pour mettre les petits plats dans les grands, les participants découvrent les mets, leurs saveurs mais aussi et surtout comment les accommoder. Sucrées ou salées, l'atelier permet d'apprendre, de créer et partager ses recettes. Il est nécessaire d'apporter les ingrédients et accessoires de cuisine.

De 10 à 14 ans

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 **Centre socioculturel Georges-Brassens**

■ LES MARMITONS EN HERBE

Composer une recette, confectionner un gâteau, mélanger des saveurs, découvrir les multiples ingrédients qui peuvent composer de simples recettes sucrées ou salées. Cet atelier souhaite transmettre aux enfants l'envie et le goût de la « bonne cuisine ». Il est nécessaire d'apporter les ingrédients et accessoires de cuisine.

De 6 à 9 ans

Mercredi de 10 h à 11 h 30

📍 **Centre socioculturel Georges-Brassens**

■ MANGA

Nouveau

ET CULTURE JAPONAISE

Cet atelier d'initiation ouvre une porte sur l'univers de la culture japonaise. Dessin, apprentissage des techniques de base et réalisation de courtes BD sont au programme. Shōjos, shōnens ou kodomos n'auront donc plus de secrets pour les participants. Mais il s'agira aussi d'un véritable voyage culturel au cœur de « l'empire du soleil levant », sur les traces des plus grands mangakas, de Miyazaki à Toriyama.

De 7 à 10 ans

Mercredi 10 h 30 à 12 h

📍 **Centre socioculturel Georges-Brassens**

■ TERRE ET SCULPTURE

Art millénaire et multiculturel, le modelage a toujours été source de création, d'imagination et de savoir-faire. Cet atelier permet à chacun de s'initier ou de se perfectionner en s'appropriant différentes techniques tout en partageant son savoir.



De 6 à 12 ans

Mercredi de 16 h 15 à 17 h 45

📍 **Centre socioculturel Georges-Déziré**

Musique

■ INITIATION À LA MUSIQUE *

Dans un esprit ludique et créatif, l'enfant s'initie à la musique et réalise les premiers apprentissages nécessaires à tout futur instrumentiste ! À 6 ans, l'ensemble des instruments enseignés au conservatoire sont présentés aux enfants. À 7 ans, les enfants peuvent commencer à jouer de l'un d'eux. Les jeunes musiciens participent également à la chorale et vivent ainsi une expérience artistique et musicale pleine de richesse !

6 ans : 1 heure d'initiation musicale + 45 minutes de chorale

7 ans : 1 heure d'initiation musicale + 30 minutes d'instrument + 45 minutes de chorale

📍 **Conservatoire « éveil et initiation danse/ musique (4/7 ans) » p. 34**

■ APPRENDRE LA MUSIQUE *

Envie de jouer d'un instrument ou d'apprendre à chanter ? Le conservatoire propose un enseignement de la musique complet et épanouissant pour tout jeune musicien en herbe. L'ensemble des instruments enseignés au conservatoire est présenté en page 29. Le cursus musique, composé de trois enseignements complémentaires (formation musicale + cours individuel d'in-

strument ou de chant + pratique de groupe), permet à chaque enfant de s'épanouir rapidement dans sa pratique instrumentale et de vivre des expériences artistiques enthousiasmantes. Une formation globale dans laquelle le plaisir d'apprendre et celui de jouer avec d'autres, au conservatoire mais aussi sur scène, ont toute leur place !

À partir de 8 ans : le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental de l'élève (cf. p. 29).

📍 **Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » p. 34**

■ CHORALE ENFANTS*

Le conservatoire propose aux enfants qui aiment chanter de rejoindre une de ses chorales. En groupe, ils chantent un répertoire musical aux styles divers et variés et se produisent sur scène au cours de l'année. Une expérience artistique et musicale pleine de richesse !

De 6 à 7 ans : 45 minutes

De 8 à 11 ans : 1 heure

📍 **Conservatoire « pratique collective » p. 34**

Sport

Les activités aquatiques

■ ÉCOLE DE NATATION

L'école municipale de natation propose un apprentissage aux enfants, allant de l'aisance aquatique au déplacement dans l'eau jusqu'au perfectionnement des techniques de nages.

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

De 6 à 11 ans

École de natation – De 6 à 7 ans

- Mercredi | de 10 h 30 à 11 h 15
- Mercredi | de 14 h à 14 h 45
- Mercredi | de 15 h à 15 h 45
- Mercredi | de 16 h à 16 h 45
- Jeudi | de 17 h à 17 h 45

École de natation – De 8 à 9 ans

- Mardi | de 17 h à 17 h 45
- Mercredi | de 11 h 30 à 12 h 15
- Mercredi | de 14 h à 14 h 45
- Mercredi | de 15 h à 15 h 45

- Mercredi | de 16 h à 16 h 45
- Mercredi | de 17 h à 17 h 45

École de natation – De 10 à 11 ans

- Lundi | de 17 h à 17 h 45
- Mercredi | de 14 h à 14 h 45
- Mercredi | de 15 h à 15 h 45

À noter: activité uniquement au trimestre (les enfants ne peuvent participer qu'à un seul trimestre, sur la saison sportive 2022/2023).

Les activités terrestres

■ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Sa vocation est de faire découvrir et d'initier les enfants à un certain nombre d'activités sportives, afin de leur permettre de s'orienter vers la discipline de leur choix.

De 6 à 11 ans

Mercredi | de 13 h 30 à 15 h 30

📍 Gymnase Auguste-Rouland

Mercredi | de 13 h 30 à 15 h 30

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ FITNESS KIDS

Cours de fitness sans recherche de compétition ou de performance, mais avec un objectif de régularité et d'intensité, en privilégiant la notion de plaisir. Cours varié et adapté aux besoins des enfants, qui accompagne sa croissance et son développement physique et sportif.

De 9 à 11 ans

Mercredi | de 10 h 30 à 11 h 30

📍 Espace fitness

Bon plan: les parents qui attendent leur-s enfant-s peuvent s'inscrire à une activité sur le même créneau horaire. Lire offre «adultes».

■ MULTI SPORTS FAMILLE

Pratique du sport associée à un moment de détente et de complicité, avec ses enfants. Activités sportives à partager en famille, avec la présence d'un parent obligatoire. Moment ludique et convivial, sans esprit de compétition, rien que du plaisir...

De 6 à 11 ans

Jeudi | de 17 h 30 à 19 h

📍 Gymnase Paul-Éluard

Ados de 12 à 17 ans

Expression et multimédia

■ ATELIER RADIO

La radio est un média très populaire auprès des jeunes. Avec cet atelier, il leur est proposé de passer d'une écoute passive à la fabrication active d'une émission et ainsi de développer un regard avisé et plus critique sur les médias. Les jeunes acquièrent les bases et l'autonomie nécessaires pour devenir à la fois animateurs, techniciens et producteurs de leurs propres émissions! Les différentes étapes de construction d'une émission sont abordées comme la constitution d'une équipe de rédaction, la définition d'un fil conducteur et la réalisation et rédaction de chroniques, reportages ou biographies. Sans oublier le travail d'écriture préalable et essentiel.

De 11 à 17 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré



■ ATELIER THÉÂTRE DU RIVE GAUCHE

La comédienne Audrey Marrec accompagne toute l'année un groupe de 14 enfants dans la découverte du théâtre: travail de la voix et du geste, approche des textes et des poèmes, des scènes du répertoire contemporain et classique. Pour enrichir leur pratique, les élèves de l'atelier assistent à deux spectacles de théâtre de la saison du Rive Gauche et rencontrent les équipes artistiques. En

mai, l'atelier présente un spectacle, mis en scène par Audrey Marrec, dans des conditions professionnelles à l'espace Georges-Déziré. Les cours ont lieu toute l'année au Rive Gauche, sauf trois mercredis en mai où ils ont lieu à l'espace Déziré pour la préparation du spectacle.

De 8 à 12 ans

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Le Rive Gauche

■ CLUB ADOS

SCIENCES ET NATURE

Ce club propose aux débrouillards et curieux de manipuler, explorer et comprendre le monde qui les entoure. De la découverte des merveilles de la nature jusqu'aux secrets des nouvelles technologies, le club permet aussi d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets.

De 12 à 17 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ CINÉM'ADOS

L'atelier Ciném'ados initie les participants aux différentes techniques d'écriture et de réalisation d'œuvres audiovisuelles telles que les courts-métrages, le reportage, la vidéo « You Tube » ou encore le documentaire. Au programme: montage vidéo, éclairage, cadrage, manipulation de caméras, effets spéciaux, sans oublier le travail d'écriture en amont. Des sessions thématiques sont également proposées tout au long de l'année: techniques de reportage, trucs et astuces de tournage, écriture de scénario, participation à des festivals, plateau télé... Sans oublier, lors de chaque atelier, des séances d'éducation à l'image et d'analyse filmique suivies de travaux pratiques.

De 11 à 17 ans

Mercredi de 17 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Danse

■ DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE *

Envie d'apprendre à danser ou de continuer à se perfectionner ? Le conservatoire propose l'enseignement associé de la danse classique et de la danse contemporaine. À travers l'acquisition des deux styles et la préparation de spectacles, les jeunes danseurs développent leur maîtrise technique, leur expressivité et leur créativité.

Le volume horaire des cours est lié au niveau de danse (Cf. p. 29).

📍 Tarifs conservatoire « cursus danse (dès 8 ans) » p.34

■ DANSE ORIENTALE

Équilibre, maintien, élégance et grâce sont les bases de la danse orientale. Canaliser son énergie, apprendre l'usage de sa respi-

ration, trouver le raffinement des gestes sont au cœur de cet atelier qui transportera les enfants dans les traditions de l'Orient.

De 10 à 14 ans

Mercredi de 18 h à 19 h

À partir de 15 ans

Mercredi de 19 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ HIP-HOP

Danse urbaine par excellence, le hip-hop est l'expression même de la culture des villes, sur des musiques rap ou funk. Sensationnelle, exigeante sur le plan de la chorégraphie, elle demande un investissement physique fort pour un résultat spectaculaire.

De 8 à 12 ans

Judi de 17 h 30 à 18 h 30

À partir de 13 ans

Judi de 18 h 30 à 20 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ MODERN'JAZZ

Le modern' jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

De 9 à 13 ans (2013 à 2009)

Mercredi de 17 h 15 à 18 h 45

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

De 13 à 17 ans (2009-2005)

Judi de 18 h à 19 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ STREET JAZZ

Le street jazz est une discipline à mi-chemin entre le hip-hop et le modern jazz. Ce style demande une certaine attitude, ainsi qu'un travail sur l'énergie, le rythme, les silences et les arrêts. Il s'inspire généralement de musiques actuelles pop, voire électro. Sur fond urbain, le street-jazz apporte précision, expressivité et coordination. Les mouvements sont amples, précis et très largement inspirés du style jazz.

À partir de 14 ans

Mercredi de 19 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Loisirs créatifs

■ ARTS PLASTIQUES

Cet atelier permet au jeune public de développer sa sensibilité aux diverses formes d'expression plastique, à travers l'apprentissage de diverses techniques (dessin, peinture, typographie et calligraphie) et médium (papier, toile, lino...).

De 8 à 13 ans

Mercredi de 14 h à 15 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ COIFFURE ET BIEN-ÊTRE

Atelier d'animation de groupe pour apprendre les techniques de base de la coiffure: soins capillaires, coupes pratiques et faciles à entretenir... L'atelier coiffure permet de s'initier au maniement du peigne, des ciseaux et de glaner tous les conseils utiles pour l'entretien de ses cheveux. Il est également possible d'être modèle, à raison de deux rendez-vous par trimestre. Cet atelier permet à chacun d'échanger tout en pratiquant...

À partir de 16 ans

Mardi de 14 h à 16 h 30

Judi de 9 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

À partir de 16 ans

Mardi de 9 h 30 à 12 h

Judi de 14 h à 16 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des élèves en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

De 8 à 13 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ CRÉATION ARTISTIQUE

S'exprimer et découvrir l'art à travers différentes techniques (peinture, dessin, collage, masque, volume, fresque...), apprendre et évoluer de façon ludique et créative, se laisser porter par son imagination, les couleurs, les formes, les matières ainsi que les différents thèmes abordés tout au long de l'année...

De 10 à 14 ans

Samedi de 11 h 30 à 13 h

📍 **Centre socioculturel Georges-Déziré**

■ L'ATELIER DES GRANDS CHEFS

Pour mettre les petits plats dans les grands, découverte de nombreux mets, de leurs saveurs mais aussi et surtout apprentissage des techniques pour bien les accommoder. Cet atelier permet d'apprendre, de créer et de partager ces recettes sucrées ou salées.

De 10 à 14 ans

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 **Centre socioculturel Georges-Brassens**

■ MANGA ET CULTURE JAPONAISE

Cet atelier d'initiation ouvre une porte sur l'univers de la culture japonaise. Dessin, apprentissage des techniques de base et réalisation de courtes BD sont au programme. Shôjos, shônens ou kodomos n'auront donc plus de secrets pour les participants. Mais il s'agira aussi d'un voyage culturel au cœur de « l'empire du soleil levant », sur les traces des plus grands mangakas, de Miyazaki à Toriyama.

De 11 à 16 ans

Samedi 9 h à 10 h | Débutant

Samedi 10 h à 12 h | Avancé

📍 **Centre socioculturel Georges-Déziré**

■ SCULPTURE SUR BOIS, ARGILE ET INITIATION À LA PIERRE

Atelier ouvert à tous, débutants ou confirmés. Il permet d'apprendre les techniques de la sculpture sur bois, argile ou pierre autour de sujets proposés en sculpture abstraite, moderne ou traditionnelle. Chacun est libre de venir avec son sujet et sera guidé tout au long de la réalisation de l'œuvre jusqu'à la finition. On y apprend aussi à développer sa créativité et son sens artistique.

À partir de 16 ans

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

📍 **Centre socioculturel Georges-Déziré**

Musique

■ APPRENDRE LA MUSIQUE *

Envie de chanter, d'apprendre à jouer d'un instrument ou de se perfectionner ? Le conservatoire propose un enseignement de la musique complet pour tout jeune musicien, débutant ou non. L'ensemble des instruments ensei-

gnés au conservatoire est présenté en page 29 de ce guide. Le cursus musique, composé de trois enseignements complémentaires (formation musicale + cours individuel d'instrument ou de chant + atelier ou orchestre), permet à chaque élève de s'épanouir rapidement dans sa pratique instrumentale, d'exprimer sa personnalité et de vivre des expériences artistiques en groupe (pop, rock, variétés, jazz, musique classique, ancienne...).

Le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental de l'élève (Cf. p. 29).

📍 **Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » p. 34**

■ DERBOUKA

Instrument de percussion d'origine arabe, la derbouka fait appel autant aux mains qu'aux doigts. La technique de percussion donne à l'instrument une finesse de jeu que ne permet pas le djembé. Un instrument simple pour une pratique riche.

À partir de 14 ans

Lundi de 18 h à 19 h 30 – Bic Auber

📍 **Centre socioculturel Georges-Brassens**

■ MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO) *

Envie de composer ses propres morceaux ? Tout est possible quand la musique rencontre l'informatique, d'autant que le conservatoire est équipé du logiciel Ableton live. L'atelier MAO offre un espace de création et d'expression vraiment accessible à tous, que l'on soit déjà musicien ou non.

12 ans et + : 1 heure d'atelier

📍 **Conservatoire « pratiques collectives » p. 34**

Sport

Les activités aquatiques

■ ACTIVITÉ MULTI-AQUATIQUE

Dans l'optique d'une continuité dans l'apprentissage de la natation, un nouveau cours est proposé pour les 12/17 ans. Le cours aborde le perfectionnement des techniques natatoires mais aussi le sauvetage, le secourisme... Nécessité de nager au moins 25 mètres.

De 12 à 17 ans

Mercredi | de 16 h à 16 h 45

À noter: activité au trimestre.

Les activités terrestres

■ FITNESS ADOS

Véritable apprentissage des exercices de renforcement musculaire et de cardio, au

travers d'exercices individuels ou collectifs, dans l'espace fitness.

De 12 à 17 ans

Mercredi | de 13 h 30 à 15 h

📍 **Espace fitness**

■ MULTI SPORT ADOS

Nouveau

Cours permettant la découverte de diverses activités physiques et sportives, en vue de participer en fin de saison à un défi sportif commun. Des sorties exceptionnelles sont programmées afin de partager des moments ludiques et conviviaux. Les différentes activités ont pour principal objectif de développer la pratique sportive ainsi que l'entraide et la cohésion de groupe.

De 15 à 17 ans

Mercredi | de 15 h 15 à 16 h 45

📍 **Espace fitness**

■ WORK OUT ADOS

Nouveau

Cours favorisant un travail fonctionnel mélangeant effort cardio vasculaire et renforcement musculaire. Bien-être, convivialité et travail ludique sont la priorité. L'apprentissage technique des mouvements aura son importance afin d'améliorer la condition des participants, tout en sécurité.

De 12 à 15 ans

Mardi | de 18 h 15 à 19 h

📍 **Espace fitness**

Bon plan: les parents qui attendent leur-s enfant-s peuvent s'inscrire à une activité sur le même créneau horaire. Lire offre «adultes».

Mais aussi

Hors Unicité

■ POL'ART

Un concept d'aide aux projets des jeunes. Pol'art est une caisse de résonance qui permet de développer ses propres envies culturelles. Sur fond de musiques actuelles, d'ateliers d'écriture, Pol'art est le lieu de toutes les initiatives musicales, du projet à sa réalisation.

Du lundi au samedi. Inscriptions uniquement sur place. Tarif: 18 € à l'année.

Centre socioculturel Jean-Prévost

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Expression et multimédia

■ CINEM'ADULTES

L'atelier initie les participants à la réalisation d'œuvres vidéo. Les participants ont à leur disposition du matériel audiovisuel (caméras, micros, éclairage, ordinateurs équipés de logiciels de montage, etc.) et sont accompagnés lors des premières séances pour le prendre en main et apprendre à l'utiliser de manière ludique. Il est possible de s'inscrire à l'atelier sans avoir jamais utilisé ce type de matériel ! Durant l'année, les participants (qui peuvent être tour à tour devant et derrière la caméra) sont invités à travailler sur différents projets de leurs choix : réalisation de courts-métrages, de reportages, d'interviews... Cela impliquera des temps de réflexion collective et l'écriture de scénarios. Des temps de visionnages collectifs de courts-métrages, de documentaires ou de films seront également au programme.

Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ MOSAÏQUE

Assemblage de petits carrelages multicolores. Cet atelier propose d'acquérir les techniques de base nécessaires à l'art de la mosaïque pour imaginer et créer une œuvre...

Lundi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ PHOTO

L'atelier photo repose sur un travail collectif pour « plancher » sur des thèmes choisis en commun. Régulièrement, des prises de vues extérieures (apprentissage, travail de la lumière, du cadrage...) s'effectuent avec l'animateur. L'atelier aborde des procédés numériques et argentiques.

Mercredi de 18 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ SOPHROLOGIE/RELAXATION

L'atelier se déroule en deux parties. Un premier temps de relaxation dynamique avec des mouvements et des étirements doux du corps, rythmés par des respirations profondes : pour se défaire des tensions de la semaine. Puis un second temps de relaxation statique, assis-e ou allongé-e, pour s'évader mentalement vers des contrées relaxantes, guidé-e par la voix. Un moment complet de calme et de détente pour le corps et pour le mental dans une ambiance décontractée.

Mardi de 19 h à 20 h

Vendredi de 18 h à 19 h

Inscriptions au trimestre.

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Danse

■ AÉRODANCE

Entre danses latines, ragga, disco... et cours d'aérobic, l'aérodance permet de pratiquer une activité physique et dansée

tout en s'amusant. Il suffit de se laisser porter par la musique et d'enchaîner tout en décontraction différents mouvements. Aucune expérience n'est nécessaire pour y participer.

Vendredi de 18 h à 19 h

Vendredi de 19 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ BALLET FITNESS*

Les séances de ballet fitness permettent de renforcer sa musculature profonde et de gagner en souplesse, même si on n'a jamais dansé. Elles se font en musique, au sol, et reprennent les mouvements que font les danseurs pour s'échauffer. Accessible à tous : c'est un bon moyen de se sentir bien dans son corps et dans sa tête !

Tous niveaux : 45 minutes

📍 Conservatoire « pratique collective » p.34

■ DANSE CONTEMPORAINE*

Cette pratique est accessible aux adultes débutants ou ayant déjà eu un début de pratique. C'est un cours où l'on vient avec l'envie de chercher les chemins de sa propre danse, de s'approprier le mouvement, d'improviser à l'écoute d'une musique, de créer de manière collective !

Tous niveaux : 1 h 30

📍 Conservatoire « parcours personnalisé danse » p.34

■ DANSE CLASSIQUE*

Cette pratique s'adresse aux adultes désireux de commencer la danse classique, rêvant de retrouver le cours de leur enfance, ou ayant déjà un bon niveau. Ambiance conviviale autour de la passion du ballet, du goût de l'effort, dans le respect du corps et la sensibilité artistique de chacun.

Niveau débutant : 1 h 30

Niveau avancé : 2 h

📍 Conservatoire « parcours personnalisé danse » p. 34

■ DANSE ORIENTALE

Équilibre, maintien, élégance et grâce sont les bases de la danse orientale. Canaliser son énergie, apprendre l'usage de sa respiration, trouver le raffinement des gestes sont au cœur de cet atelier qui vous transportera dans les traditions de l'Orient.

Niveau débutant (adolescents/adultes)

Mercredi de 19 h à 20 h





Niveau avancé

Mercredi de 20 h à 21 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ DANSES AFRICAINES

Culture vibrante venue d'Afrique mêlant rythmes, humour et énergie, la danse africaine transporte à la découverte de soi dans le dépassement physique et le partage d'émotions. Accompagné de percussionnistes, cet atelier invite au voyage.

Niveaux débutant et intermédiaire

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ MODERN'JAZZ

Le modern'jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

Niveaux débutant et intermédiaire

Jeudi de 19 h 30 à 21 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Niveau confirmé

Jeudi de 21 h à 22 h 45

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ STREET JAZZ

Nouveau

Le street jazz est une discipline à mi-chemin entre le hip-hop et le modern jazz. Ce style demande une certaine attitude, ainsi qu'un travail sur l'énergie, le rythme, les silences et les arrêts. Il s'inspire généra-

lement de musiques actuelles pop, voire électro. Sur fond urbain, le street-jazz apporte précision, expressivité et coordination. Les mouvements sont amples, précis et très largement inspirés du style jazz.

Mercredi de 19 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Loisirs créatifs

■ ART FLORAL

Découverte de l'art du bouquet et des compositions florales. En fonction des saisons, en usant de fleurs mais aussi de légumes, l'harmonie des formes et des couleurs se dévoile. Travail à partir d'apports théoriques mis en pratique lors de l'atelier. Fleurs à la charge de l'utilisateur.

Samedi de 14 h à 17 h, une fois par mois

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ ARTS PLASTIQUES

L'art du crayon ou du pinceau pour affirmer des contours, faire naître des formes et des perspectives, illustrer les couleurs de la vie. L'atelier permet de s'initier ou se perfectionner avec des techniques variées: crayon, fusain, aquarelle, huile, encre... La maîtrise du trait reste l'objectif de cet atelier.

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ ATELIER SOINS BIEN-ÊTRE

Lors de ces ateliers, une professionnelle explique comment choisir et bien utiliser les produits, donne tous ses trucs et astuces d'esthéticienne diplômée et apprend aux participants à prendre soin d'eux et des autres. Au gré des saisons et des envies, divers thèmes sont abordés, de l'épilation aux soins des mains ou des cheveux, du maquillage à la réflexologie, pour une année pleine de beauté et de douceur.

Mercredi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ COIFFURE ET BIEN-ÊTRE

Atelier d'animation de groupe pour apprendre les techniques de base de la coiffure: soins capillaires, coupes pratiques et faciles à entretenir... L'atelier coiffure permet de s'initier au maniement du peigne, des ciseaux et de glaner tous les conseils utiles pour l'entretien de ses cheveux. Il est également possible d'être modèle à raison de deux rendez-vous par trimestre. Cet atelier permet à chacun d'échanger tout en pratiquant.

À partir de 16 ans

Mardi de 14 h à 16 h 30

Jeudi de 9 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Mardi de 9 h 30 à 12 h

Jeudi 14 h à 16 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.



■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des participant-e-s en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

Mardi de 9 h 30 à 12 h

Mardi de 14 h à 16 h 30

Mardi de 18 h à 20 h 30

Jeudi de 15 h 30 à 18 h 00

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Mercredi de 15 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 14 h à 16 h

Jeudi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Lundi de 13 h 30 à 15 h 30

Mardi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ LOISIRS CRÉATIFS

Ateliers organisés en plusieurs modules, permettant d'approfondir différentes techniques. Les activités proposées sont la broderie, le tissage de perles, le kirigami, le kumihimo et d'autres qui peuvent être réalisées en fonction des souhaits des participants.

Mercredi de 17 h 30 à 19 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ SAVEURS DU MONDE

L'atelier du chef propose des saveurs universelles et des techniques culinaires de

la gastronomie: émincer, blanchir, sauter, déglacer, paner à l'anglaise... Ingrédients apportés par l'utilisateur.

Le samedi deux fois par mois

Groupe 1: de 9 h à 12 h

Groupe 2: de 14 h à 17 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ SCULPTURE SUR BOIS, ARGILE ET INITIATION À LA PIERRE

Atelier ouvert à tous, débutants ou confirmés. Il permet d'apprendre les techniques de la sculpture sur bois, argile ou pierre autour de différents sujets proposés en sculpture abstraite, moderne ou traditionnelle. Chacun est libre de venir avec son sujet et sera guidé tout au long de la réalisation de l'œuvre jusqu'à la finition. On y apprend aussi à développer sa créativité et son sens artistique.

À partir de 16 ans

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ TERRE ET SCULPTURE

Art millénaire et multiculturel, le modelage a toujours été source de création, d'imagination et de savoir-faire. Cet atelier permet à chacun de s'initier ou de se perfectionner en s'appropriant différentes techniques tout en partageant son savoir.

Lundi de 13 h 30 à 16 h

Mercredi de 17 h 45 à 20 h 15

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Musique

■ APPRENDRE LA MUSIQUE*

Envie de chanter, d'apprendre à jouer d'un instrument, de continuer à se perfectionner ? Le conservatoire accueille des adultes, débutants ou confirmés, dans la limite des places disponibles dans les classes et selon la nature du projet personnel de l'élève. L'apprentissage de la musique se fait au sein du conservatoire par le biais d'un cursus complet composé de trois enseignements complémentaires: formation musicale + cours individuel instrument ou chant + pratique collective selon le niveau de l'élève. Ce parcours peut être personnalisé selon le niveau ou le projet de l'élève. Il est donc nécessaire de prendre contact avec le secrétariat du conservatoire pour préciser ce dernier avant toute pré-inscription.

Le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental des élèves (Cf. p 29).

📍 Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » ou « parcours personnalisé musique » p. 34

■ ATELIER CHANSONS*

Envie de chanter devant un micro, de partager des duos ? Cet atelier collectif propose à ses élèves de travailler les chansons de leur choix en compagnie d'un professionnel qui les conseille et les accompagne au clavier.

Tous niveaux: 1 h 30 d'atelier

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 34.

■ ATELIERS DE JAZZ ET MUSIQUES

ACTUELLES (POP, ROCK, VARIÉTÉS...)*

Envie de rejoindre un groupe? Les ateliers jazz et/ou musiques actuelles du conservatoire accueillent les adultes, dans la limite des places disponibles, et selon leur niveau instrumental.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ BIG BAND*

Envie de rejoindre un orchestre qui swing? Le big band accueille des musiciens d'un bon niveau instrumental, dans la limite des places disponibles aux différents pupitres.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ CHŒUR ADULTES*

Un chœur mixte, où il n'est pas forcément nécessaire de savoir lire la musique pour se faire plaisir et chanter en ensemble. Le répertoire est varié, de la musique classique à la variété.

Tous niveaux: 2 heures

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ CHORALE « VOIX DE FEMME »

Un atelier de pratique vocale amateur animé par un chef de chœur guitariste. Pour le plaisir de chanter ensemble. Où les participantes découvrent que le chant libère la parole et leur apporte un réel bien-être.

Mardi de 14 h à 15 h 30.

Inscriptions uniquement sur place

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ DERBOUKA

Instrument de percussion d'origine arabe, la derbouka fait appel autant aux mains qu'aux doigts. La technique de percussion donne à l'instrument une finesse de jeu que ne permet pas le djembé. Un instrument

simple pour une pratique riche.

Lundi de 18 h à 19 h 30 – Bic Auber

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ ENSEMBLES

DE MUSIQUES ANCIENNES*

Flûtistes à bec, violistes, luthistes, guitaristes et clavecinistes sont les bienvenus dans les ensembles de musiques anciennes. De la Renaissance aux œuvres baroques, le répertoire est riche.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ ENSEMBLES

DE MUSIQUE DE CHAMBRE*

Les ensembles de musique de chambre accueillent, selon les places disponibles et le répertoire de l'année, des instrumentistes d'un bon niveau qui souhaitent jouer en petite formation.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

Cinq créneaux d'une heure. Cours collectifs selon le niveau. Une initiation sans solfège mais avec des tablatures plus simples à lire. Chaque élève choisit les morceaux qu'il souhaite apprendre.

Niveau débutant/intermédiaire/avancé

Mardi de 16 h à 21 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ MUSIQUE ASSISTÉE

PAR ORDINATEUR (MAO)*

L'atelier MAO offre un espace de création et d'expression très ouvert. Il permet de fabriquer ses propres morceaux avec l'aide d'un enseignant qualifié dans le domaine de l'informatique musicale. Le conservatoire est équipé du logiciel Ableton Live.

Tous niveaux: 1 heure

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ ORCHESTRE D'HARMONIE*

Les instruments à vent et les percussions se retrouvent sur l'orchestre d'harmonie et partagent de nombreux concerts et de beaux projets. Un niveau instrumental de 2^e cycle est attendu. Intégration selon les places disponibles aux différents pupitres.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

■ ORCHESTRES À CORDES*

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, les instruments à cordes ont eux aussi leur orchestre. Un niveau instrumental de 2^e cycle est attendu pour pouvoir se sentir à l'aise dans le répertoire de musique classique de cet ensemble.

Musiciens non-débutants

☎ Conservatoire « pratique collective » p. 34

Mais aussi

Hors Unicité

■ ATELIER HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'atelier histoire et patrimoine explore l'histoire de la ville et mène des recherches thématiques. Ces historiens locaux portent le fruit de leur travail à la connaissance de la population lors d'expositions ou d'édition d'ouvrages. Une fois par mois, le jeudi de 18 h à 21 h. Gratuit.

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ POL'ART

Un concept d'aide aux projets des jeunes et adultes. Pol'art est une caisse de résonance qui permet de développer ses propres envies culturelles. Sur fond de musiques actuelles, d'ateliers d'écriture, Pol'art est le lieu de toutes les initiatives musicales, du projet à sa réalisation.

Du lundi au samedi (horaires à déterminer avec l'animateur).

Inscriptions uniquement sur place.

Tarif: 18 € à l'année.

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost



* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Sport

Bon à savoir avant de choisir un cours

Intensité des cours

- ouvert à tous.
- convient aux personnes **actives** pratiquant une activité sportive environ une fois par semaine.
- convient aux personnes **sportives** s'entraînant une à deux fois par semaine.
- convient aux personnes **très sportives** qui souhaitent se dépenser un maximum.

Les inscriptions aux ateliers s'effectuent à l'année ou au trimestre, sauf mention particulière.



Les activités aquatiques

■ ACTIVITÉ PRÉNATALE* ●○○○

Activité destinée aux femmes enceintes dès trois mois jusqu'au terme. Un travail physique en douceur et en profondeur est réalisé, afin de rester en forme tout au long de la grossesse. Le travail de la respiration ainsi que la relaxation est au cœur de cette activité. Prescription médicale autorisée, cette activité fait oublier les tensions et les douleurs et procure bien-être et satisfaction. Nécessite de savoir nager.

■ **Lundi de 10 h 15 à 11 h**

À noter : activité uniquement à la séance.

■ AQUABIKE*

Cours sur fond musical rythmé. Cette activité permet d'augmenter sa capacité cardiovasculaire par des séries d'accélération, de tonifier les muscles du bas du corps ainsi que la sangle abdominale. Cette activité a des effets d'hydro massage et permet de lutter contre la cellulite et les jambes lourdes.

■ **Lundi de 18 h à 18 h 30**

■ **Vendredi de 12 h 15 à 12 h 45**

■ **Vendredi de 17 h 30 à 18 h**

À noter : activité au trimestre ou à la séance.

■ AQUAGYM

Cours sur fond musical dans le bassin d'apprentissage. Entretien du corps en douceur. Utilisation d'un matériel adapté. L'aquagym présente l'avantage d'être une activité « non traumatisante » pour le corps. Ne nécessite pas de savoir nager.

■ **Lundi de 11 h 45 à 12 h 30**

■ **Mardi de 11 h 45 à 12 h 30**

■ **Jeudi de 12 h à 12 h 45**

■ **Vendredi de 15 h 15 à 16 h**

■ AQUATONIC

Cours sur fond musical rythmé et chorégraphié. Les gestes effectués lors de la résistance de l'eau sont bénéfiques à l'intégralité du corps, idéale pour garder la forme, tonifier vos muscles et brûler des calories dans l'eau. Nécessite de savoir nager, possibilité d'aller dans le bassin sportif. Avoir une très bonne condition physique.

■ **Vendredi de 18 h 45 à 19 h 30** ●●●●

■ CIRCUIT TRAINING*

Activité disposant de matériels dans l'eau sous forme d'ateliers. Utilisation de la méthode Intervalle training (variation d'intensité avec temps de récupération). Cette activité permet de travailler l'intégralité du corps (renforcement musculaire et cardiovasculaire). Nécessite de savoir nager et une très bonne condition physique.

■ **Lundi de 18 h 45 à 19 h 30** ●●●○

À noter : activité au trimestre ou à la séance.

■ AQUA-MIX*

Activité permettant de cumuler les bienfaits de l'aquagym et de l'aquabike, sur la même séance. Des exercices variés, en musique, développant ainsi l'intégralité du corps musculaire.

■ **Jeudi de 18 h 45 à 19 h 30** ●●●○

À noter : activité au trimestre ou à la séance.

■ FIT-PALMES

Activité pratiquée uniquement dans le bassin sportif. Le cours nécessite une bonne

maîtrise de la nage ventrale et dorsale, mais aussi une bonne condition physique. Enchaînements d'actions et d'exercices, sur et sous l'eau. Matériel non fourni. Nécessite de savoir nager et une très bonne condition physique est requise.

■ **Mardi de 18 h 30 à 19 h 15** ●●●●

■ NATATION DÉBUTANT

Cours pour apprendre à se déplacer en toute autonomie et sans matériel dans l'eau. Découvrir et apprendre les bases de la natation et vaincre ses peurs.

■ **Jeudi de 17 h 45 à 18 h 30**

À noter : activité au trimestre

■ NATATION PERFECTIONNEMENT

Cours pour développer ses techniques de nages et faire du renforcement cardiovasculaire et musculaire. Cette activité nécessite de savoir nager au moins deux nages et d'être en bonne condition physique.

■ **Lundi 10 h 15 à 11 h 00** ●●○○

Les activités terrestres

■ ABDOS FIT

Action ciblée sur la zone abdos-lombaires. L'objectif de ce cours est de répondre aux attentes d'un large public, des personnes souffrant de douleurs chroniques à celles désireuses d'améliorer ses capacités physiques.

■ **Jeudi de 17 h 30 à 18 h 15** ●●○○

📍 Espace fitness

■ CARDIO DYNAMIQUE

Améliore l'endurance cardiovasculaire, la coordination et la force musculaire. Cours ludique et varié (CAF, TRX, abdos fit, corde à sauter...), alternant du renforcement musculaire et du cardio. En fonction de la météo, cours éventuellement en extérieur.

■ **Mercredi de 19 h 15 à 20 h** ●●●○

📍 Espace fitness

■ CARDIO TRAINING

Améliore l'endurance cardiovasculaire, affine et sculpte la silhouette, ainsi que la force musculaire. On brûle des calories ! Alternance d'exercices de renforcement musculaire et de cardio. Ce cours très diversifié dans son contenu peut prendre la forme de circuit, avec des ateliers.

■ **Lundi de 19 h 15 à 20 h** ●●○○

■ **Jeudi de 12 h 15 à 13 h** ●●○○

📍 Espace fitness

■ GYMNASTIQUE DYNAMIQUE

Amélioration de la condition physique générale et de la force musculaire. Cours complet de culture physique dans lequel chaque partie du corps est sollicitée, souvent avec des accessoires (bâtons, cerceaux, ballons...).

Lundi de 18 h 45 à 19 h 30 ●●○○

📍 Espace Georges-Déziré

Mardi de 18 h 45 à 19 h 30 ●●○○

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ ESPACE MUSCULATION/ CARDIO TRAINING

Du sport, chacun à son rythme... Salle d'appareils de musculation et de type cardio-vasculaire où un éducateur sportif est présent pour vous accompagner dans la pratique. La musculation est une discipline qui vise à développer et/ou à entretenir la masse musculaire. L'entraînement cardio vasculaire permet quant à elle de travailler l'endurance et d'améliorer les performances cardiaques.

❖ COACHING PERSONNALISÉ

Accompagnement personnalisé destiné à répondre aux objectifs de chacun. Mise en place de programme spécifique (perte de poids, volume/force musculaire, sport santé...). Entretien privé, éducateur sportif référent avec suivi régulier. Adhésion habituelle au dispositif avec en plus l'achat d'une carte 10 entrées permettant d'honorer les rendez-vous avec l'éducateur. Cette activité a lieu aux horaires d'ouverture de l'espace musculation/cardio training.

■ MULTI DANSE

Améliore la coordination et le tonus musculaire. Danser sur une chorégraphie différente tous les mois (danse africaine, orientale, hip-hop, zumba, salsa, afro-latino...). Permet d'affiner sa silhouette en travaillant sa coordination.

Lundi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ MARCHÉ NORDIQUE

Renforcement musculaire et cardio-vasculaire... Conception de la marche beaucoup plus active. Il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras et de propulser le corps vers l'avant, à l'aide de deux bâtons. La distance moyenne parcourue est de 9 km/h par sortie. Être en possession de ses bâtons.

■ Mercredi de 10 h à 12 h ●●○○

■ Samedi de 10 h à 12 h ●●○○

Rendez-vous au centre de loisirs de la Sapinière



■ PLEINE NATURE

Nouveau

Découverte d'une activité de pleine nature différente, tous les mois. Favoriser la pratique sportive en dehors des lieux couverts.

Lundi de 19 h 15 à 20 h ●○○○

📍 Rendez-vous piscine Marcel-Porzou

■ RELAXATION/STRETCHING

Amélioration de la souplesse et du tonus musculaire. Pratique douce, essentielle pour retrouver détente et bien-être. Permet d'améliorer sa posture et d'évacuer le stress, prévient les douleurs musculaires et aide à développer ses capacités respiratoires.

Lundi de 10 h 15 à 11 h Cosum ●●○○

Mardi de 9 h 15 à 10 h Espace fitness

Jeudi de 9 h 15 à 10 h Espace fitness

Jeudi de 10 h 15 à 11 h Espace fitness

Jeudi de 19 h 15 à 20 h Espace fitness

Vendredi de 15 h 15 à 16 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ RENFO SCULPT

Améliore le tonus musculaire et permet des gestes plus fluides et plus amples, au quotidien. Discipline idéale pour sculpter son corps. Cours variés intégrant l'utilisation d'haltères, de barres et d'élastiques...

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 15 ●●○○

Jeudi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

Vendredi de 19 h 15 à 20 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ RENFO STRETCH

Renforcement musculaire et étirements. Tout pour le corps en un seul cours. Cours de renforcement complet avec, en seconde partie, des exercices de stretching.

■ Lundi de 17 h 30 à 18 h 15 ●○○○

Espace fitness

■ RENFO TRX

Nouveau

À l'aide de deux sangles accrochées, on effectue chaque exercice en suspension. Travail musculaire au poids de corps favorisant le gainage en limitant les risques de blessure.

Ce cours permet un renforcement musculaire et une amélioration de la condition physique.

Mardi de 17 h 30 à 18 h 15 ●●○○

📍 Espace fitness

■ STEP DANSE

Améliore la coordination, renforce l'endurance avec une grande dépense d'énergie. Mélange de step, de fitness et de danse, sur des musiques rythmées. Un concentré de cardio et de renforcement musculaire.

Mercredi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ WORKOUT (ENTRAÎNEMENT FONCTIONNEL)

Forme d'entraînement visant à améliorer la condition physique et à prévenir les blessures à l'aide de combinaisons de mouvements naturels que l'on utilise au quotidien : s'accroupir, ramasser ou soulever des objets, courir, sauter, porter des objets lourds, etc. Il ne s'attache pas à renforcer un muscle ou un groupe musculaire de façon isolée mais a pour objectif principal d'améliorer le mouvement et le fonctionnement du corps.

Deux possibilités sont proposées :

❖ **FITNESS** – Entraînement fonctionnel ouvert à tous, tout niveau de pratique, basé sur l'enchaînement, la combinaison de mouvements poly-articulaires et cardiovasculaires au poids de corps ou avec des charges très légères (ex : médecine ball, kettlebell...)

Mardi de 19 h 15 à 20 h ●●○○

📍 Espace fitness

❖ **PERFORMANCE** – La structure, la dynamique et les bénéfices étant du même ordre que le cours workout fitness, celui-ci intégrera davantage de travail avec charge (type barre, haltères) plus contraignant physiquement et techniquement.

Vendredi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness

À noter: ces 2 activités sont complémentaires.



Seniors

Sport

Les activités aquatiques

■ AQUAGYM

●○○○

Cours sur fond musical dans le bassin d'apprentissage. Entretien du corps en douceur. Utilisation d'un matériel adapté. L'aquagym présente l'avantage d'être une activité « non traumatisante » pour le corps. Ne nécessite pas de savoir nager.

Lundi de 11 h 45 à 12 h 30

Mardi de 11 h 45 à 12 h 30

Jeudi de 12 h à 12 h 45

Vendredi de 15 h 15 à 16 h

■ NATATION DÉBUTANT

Cours pour apprendre à se déplacer en toute autonomie et sans matériel dans l'eau. Découvrir et apprendre les bases de la natation et vaincre ses peurs.

■ Jeudi de 17 h 45 à 18 h 30

●○○○

À noter : activité au trimestre

Les activités terrestres

■ ENTRAÎNEMENT SPÉCIFIQUE

Nouveau

Cours permettant une réponse adaptée à des demandes spécifiques à destination des seniors : problèmes liés à la marche, à la perte d'équilibre, à la fonte musculaire...

Jeudi de 13 h 30 à 14 h 15

●○○○

📍 Cosum

■ GYM DOUCE

Cours réservé plus particulièrement aux seniors. Travail de l'ensemble du corps avec différents exercices permettant un maintien du tonus musculaire, l'équilibre, la mémoire et la coordination.

Vendredi de 14 h 15 à 15 h

●○○○

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Amélioration de la condition physique générale. Séances de gymnastique adaptées plus particulièrement aux seniors. Travail de l'ensemble du corps, sans trop d'intensité.

Lundi de 14 h 15 à 15 h

●○○○

Jeudi de 10 h à 10 h 45

●○○○

📍 Cosum

■ MULTISPORTS SENIORS

Ce cours permet de pratiquer plusieurs activités telle que la relaxation, la gymnastique d'entretien, la randonnée pédestre... Dans plusieurs lieux, la salle de remise en forme, certains gymnases, la forêt...

Lundi de 15 h 30 à 16 h 15

●○○○

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ RANDONNÉE PÉDESTRE

La pratique régulière de la marche améliore la résistance de l'organisme à l'effort... Discipline praticable toute sa vie, sans esprit de compétition, adaptée à chacun. La distance moyenne parcourue est de 8 à 10 km par sortie, avec une vitesse de marche d'environ 4 à 5 km/heure.

Mardi et/ou vendredi

●○○○

de 9 h à 11 h

📍 Rendez-vous au centre de loisirs de la Sapinière

Sport

Activité aquatique

■ BÉBÉS NAGEURS

Découverte des bienfaits de l'eau et partage de moments de complicité avec le tout-petit, dans une eau à 32°C et les conseils de professionnels.

De 6 mois à 3 ans

Samedi de 9 h à 9 h 45 (de 6 à 18 mois)

Samedi de 9 h 45 à 10 h 30 (de 18 mois à 3 ans)

Durée de la séance : de 20 à 40 minutes

À noter : un certificat médical sera demandé, car les vaccins de l'enfant doivent être à jour.

Attention : présence d'un parent dans l'eau et de deux adultes pour des jumeaux.

■ JARDIN AQUATIQUE

Cette activité permet à l'enfant de se familiariser avec l'élément aquatique et de partager des moments de plaisir avec les parents, d'apprendre à évoluer en autonomie et de se préparer à l'apprentissage des différentes nages.

De 4 à 5 ans

Samedi de 11 h à 11 h 45

Durée de la séance : 45 minutes

À noter : activité uniquement au trimestre.

Attention : présence d'un parent dans l'eau et de deux adultes pour des jumeaux.

Activité terrestre

■ MULTISPORTS FAMILLE

Pratique du sport associée à un moment de détente et de complicité, avec ses enfants. Activités sportives à partager en famille, avec la présence d'un parent obligatoire. Moment ludique et convivial, sans esprit de compétition, rien que du plaisir...

De 6 à 11 ans

Jeudi de 17 h 30 à 19 h

📍 Gymnase Paul-Éluard

Hors guichet unicité

CENTRES SOCIOCULTURELS

■ LES STAGES

Tout au long de l'année, les centres socioculturels organisent le temps d'un après-midi, d'une soirée, d'un week-end, voire d'une semaine, des stages thématiques. Ces stages sont annoncés dans chacun des centres et font l'objet d'une information directe aux usagers. Ils sont ouverts à tous.

■ LES ACTIONS FAMILLE

Les centres socioculturels proposent des activités, des animations, des soirées, des sorties en famille. Les usagers sont informés tous les deux mois des actions mises en place.

■ L'ANIMATION CULTURELLE

Les centres socioculturels accueillent régulièrement expositions, animations et programmation culturelle.

■ LES PROJETS PARTICIPATIFS

Les centres socioculturels développent la participation des habitants et des usagers au travers de manifestations.

■ L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h, les enfants de l'école Paul-Langevin sont accueillis pour un accompagnement à la scolarité (Clas), aide aux devoirs mais aussi des jeux de lecture, des projets pour apprendre ensemble.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 18 h à 19 h 30, les collégiens sont accueillis pour un accompagnement d'aide aux devoirs.

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h 30 et les mercredis et samedis matin, les collégiens sont accueillis pour un accompagnement d'aide aux devoirs.

■ ATELIERS SENIORS

Le jeudi après-midi en dehors des vacances scolaires, les seniors se réunissent pour construire et participer à un programme d'activités

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

PARC OMNISPORTS YOURI-GAGARINE

Horaires et inscriptions à l'accueil de la piscine. Tél. : 02.35.66.64.91.

■ PISCINE MARCEL-PORZOU

€ Tarifs à l'unité, 10 entrées ou à l'année.

■ ESPACE FORME

€ Tarifs à l'unité, 10 entrées ou à l'année.

■ TENNIS

6 courts de plein air, 4 courts couverts.

€ Tarifs à l'unité.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, samedi de 9 h à 19 h et dimanche de 9 h à 13 h

■ LE MINI-GOLF

€ Tarifs à l'unité en semaine et en week-end.

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h.

■ LE HAMMAM/SAUNA

€ Tarifs à l'unité, 5 ou 10 entrées.

Ouvert du lundi au dimanche sur réservation.

Services

Centres socioculturels



Ils tissent du lien social

En mettant à la disposition de ses habitants trois centres socioculturels municipaux, Saint-Étienne-du-Rouvray manifeste sa volonté d'être présente dans les différents quartiers, à l'écoute des Stéphanois, leur proposer des activités artistiques et de loisirs, soutenir les dynamiques associatives et faire vivre la solidarité dans la ville. Agréés par la Caf de Seine-Maritime, pour des périodes de quatre ans, les centres socioculturels stéphanois portent des projets sociaux, avec une attention particulière pour les familles les plus fragilisées. Déterminés à lutter contre les fractures sociales, culturelles et numériques, ils accompagnent les habitants au quotidien, grâce à une diversité d'ateliers bien-être, informatique, danse, en passant par les

arts plastiques. Les centres accueillent aussi de nombreuses activités associatives, pour les soutenir dans leurs projets, sociaux, culturels, comme la percussion africaine, les cours de langues... (cf. Guide des associations) Les équipes des centres socioculturels travaillent avec leurs collègues des autres services de la Ville pour diversifier les projets, susciter le partage et la rencontre. Ouvertes aux idées et projets des habitants, elles construisent avec eux des initiatives populaires. Attentives, enfin, à leurs avis, elles ont mis en place des comités de suivi, destinés à échanger et à construire avec les familles, les usagers, les habitants les programmes qui leur sont destinés mais aussi pour faire émerger de nouvelles envies, de nouveaux projets. ■

Centres socioculturels | Responsable : Samuel Dutier | Élu : Édouard Bénard | courriel@ser76.com

■ JEAN-PRÉVOST

Place Jean-Prévost | Tél. : 02.32.95.83.66.
Mardi et mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, jeudi de 14 h à 18 h,
vendredi de 14 h à 17 h 30,
samedi de 9 h à 12 h.

■ GEORGES-DÉZIRÉ

271 rue de Paris | Tél. : 02.35.02.76.90.
Mardi et vendredi de 13 h à 18 h,
mercredi de 9 h à 19 h,
jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h,
samedi de 9 h à 12 h.

■ GEORGES-BRASSENS

2 rue Georges-Brassens

Tél. : 02.32.95.17.33.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Comment s'inscrire ?

Lire les conditions d'inscriptions p. 2.

Extérieurs : inscriptions à partir de mardi 16 août, sous réserve de places disponibles. À noter, fermeture du centre Georges-Brassens du 11 au 31 juillet et du centre Georges-Déziré du 1^{er} au 28 août 2022. L'inscription sur liste d'attente est possible dès lors qu'une activité est complète.

Tarifs

Tarification solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 35.

Conditions particulières

Certaines activités liées à un passage de niveau nécessitent la validation de l'intervenant. Les personnes qui changent de niveau sont prioritaires.

Reprise des activités

Lundi 12 septembre 2022. Les ateliers n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

Si vous souhaitez être informé des actions jeunesse et famille de la collectivité, ou si vous souhaitez vous investir dans les propositions d'activités à destination des habitants, vous pouvez adresser vos coordonnées à secteurfamille@ser76.com

Restauration scolaire



Des repas de bon goût

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray est particulièrement attachée à proposer un service public de restauration de qualité aux enfants scolarisés au sein de ses écoles ou participant à ses centres de loisirs. Ainsi les repas sont élaborés par la cuisine municipale et servis aux enfants par des agents attentifs à leur bien-être et investis dans leur éducation nutritionnelle. La Ville a également développé, de longue date, un ambitieux programme de rénovation de ses restaurants afin de rendre ces espaces plus accueillants, plus reposants et favorisant l'autonomie des enfants. Ce programme s'achèvera par la création d'un self à l'école Louis-Pergaud en 2022.

Si la sécurité alimentaire reste une priorité, l'ambition stéphanaise est de poursuivre ses actions en faveur du bien manger et d'une alimentation responsable et durable. Les

personnels des restaurants et les animateurs des Animalins s'inscrivent notamment dans le Plan national nutrition santé et proposent tout au long de l'année des actions auprès des enfants pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire, à l'équilibre alimentaire ou encore à la découverte de saveurs nouvelles. Une part importante des achats de denrées sont des produits de l'agriculture biologique et/ou des circuits courts locaux normands. Le pain servi aux enfants est élaboré avec de la farine bio normande. L'intégralité de la charcuterie et de la viande fraîche est d'origine française.

La restauration scolaire stéphanaise se veut être accessible à tous les écoliers avec sa tarification solidaire, ses selfs multichois en élémentaire et la mise en œuvre de projets d'accueils individualisés (PAI) pour les enfants porteurs de handicaps ou faisant l'objet de régimes alimentaires particuliers. ■

Service des restaurants municipaux | Responsable : Bernard Fagnoni | Élu(e) : Murielle Renaux
Tél. : 02.32.95.83.83 | courriel@ser76.com

Comment s'inscrire ?

Les enfants déjà inscrits en 2021-2022 à la restauration scolaire sont inscrits automatiquement. Si votre ou vos enfants n'étaient pas inscrits précédemment, vous devez effectuer la démarche, selon les modalités précisées p. 2.

Tarifs

Tarification solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 35.

■ PRINCIPES

Tous les enfants inscrits sont admis dans les restaurants municipaux. Seuls les repas consommés par l'enfant sont facturés.

Toutefois, l'inscription préalable est obligatoire auprès d'un guichet Unicité. Grâce à la tarification solidaire, chaque famille paye en fonction de son quotient familial.

Le tarif maximal est automatiquement appliqué aux parents qui ne fournissent pas les justificatifs et le tarif extérieur aux parents domiciliés hors commune.

■ FACTURATION

Une facture unique pour l'ensemble de vos activités et celles de votre famille vous est adressée en octobre, décembre, février, avril, juin et août. Vous avez un délai de six semaines pour payer ces factures par le moyen que vous choisirez, notamment par prélèvement ou en ligne sur le site internet de la Ville, rubrique

« Mes démarches », « Je paye mes factures en ligne ».

■ ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les familles qui souhaitent inscrire un enfant présentant des allergies alimentaires doivent le signaler dès l'inscription et impérativement se rapprocher de la direction d'école, munies du certificat d'un médecin allergologue précisant les aliments à exclure. Sur la base de ces éléments, des modalités d'accueils spécifiques seront convenues avec la famille et mises en place dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Certains PAI nécessitent la fourniture de paniers repas par la famille. Dans ce cas, les enfants sont accueillis sans aucun frais sur le temps méridien.

Animalins | centres de loisirs



Des loisirs qui aident à bien grandir

Quelque 120 agents sont présents tous les jours auprès des jeunes Stéphanois, dans les écoles, sur le temps périscolaire ou en centres de loisirs, les mercredis et pendant les vacances. Ils leur proposent une grande diversité d'activités sportives, créatives et de loisirs, mais aussi des moments de partage et d'interactions. De quoi étayer leur construction individuelle et sociale. L'intervention du service enfance, qui découle des engagements déclinés par le projet éducatif local, est orientée vers l'autonomie et l'émancipation, le plaisir et la découverte. Lors de la pause du midi, les

animateurs des Animalins – espaces éducatifs périscolaires – respectent particulièrement le rythme des écoliers, certains ayant besoin de souffler, avant de retourner en classe. Le soir, des activités « projets » plus dirigées accompagnent les enfants de façon ludique dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire et savoir-être. Les journées de centre de loisirs alternent, quant à elles, temps libre et temps projets. Quels que soient le lieu et la durée des séquences, les temps d'animation ont toujours en toile de fond la question des droits et des devoirs des enfants, citoyens de demain. ■

Service enfance | Responsable : Olivier Lebas | Élu(e) : Murielle Renaux | Hôtel de ville | Tél. : 02.32.95.83.83 | courriel@ser76.com

Comment s'inscrire ?

■ ANIMALINS

❖ Enfants déjà inscrits

Les enfants déjà inscrits en 2021/2022 (excepté les CM2) ont jusqu'au mardi 5 juillet 2022 pour confirmer leur réinscription.

■ Un dossier de renouvellement d'inscription a été transmis aux familles via les enfants à partir de lundi 30 mai 2022. Il est composé d'une fiche bleue (information famille) et d'une fiche rouge (information sanitaire de l'enfant).

■ Ces deux fiches sont à déposer (remplies et accompagnées des pièces justificatives) dans les **boîtes aux lettres Animalins** présentes dans les écoles, **jusqu'au mardi 5 juillet**.

■ Dès traitement du dossier, la famille reçoit un récépissé de confirmation de renouvellement d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023.

❖ Enfants jamais inscrits

L'inscription s'effectue directement dans un guichet Unicité ou en ligne sur saintetiennedurouvray.fr.

■ **Attention, qu'il s'agisse d'une première ou d'une réinscription, la place de l'enfant n'est garantie que pour les inscriptions confirmées récépissé reçu avant le 15 juillet 2022.**

■ CENTRES DE LOISIRS

Pour les centres de loisirs, les inscriptions se réalisent auprès d'un guichet Unicité ou en ligne : saintetiennedurouvray.fr, rubrique mes démarches/Unicité.

Modalités p. 2 et informations p. 24. Pour les enfants ne fréquentant pas les Animalins, la fiche famille (bleue) et la fiche sanitaire (rouge), fiches disponibles dans les guichets et sur le site de la ville sont à remplir et déposer dans un guichet Unicité.

Tarifs

Tarifification solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 34.

Animalins | centres de loisirs

Les Animalins

Les Animalins sont ouverts dès la rentrée scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour tous les enfants à partir de 3 ans (les enfants de moins de 3 ans sont positionnés en liste d'attente puis inscrits après rendez-vous auprès du service enfance). Ces espaces périscolaires proposent des activités les jours de classe de 7 h 30 à 8 h 20, de 11 h 30 à 13 h 20 et de 16 h 30 à 18 h. Sauf matin du jeudi 1^{er} septembre 2022 et soir du vendredi 7 juillet 2023. De 7 h 30 à 8 h 35 et de 11 h 45 à 13 h 35 dans les écoles maternelles Maximilien-Robespierre, Frédéric-Rossif et Pierre-Semard.

Les Animalins sont accessibles aux enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, quelle que soit leur commune de domiciliation. Les enfants doivent impérativement fréquenter l'espace éducatif de l'établissement où ils sont scolarisés.

Pour les enfants déjà inscrits en 2021-2022, la famille a été destinataire d'un courrier précisant les modalités de renouvellement de l'inscription des enfants concernés et des deux fiches (rouge et bleue) à déposer dans les boîtes aux lettres Animalins.

Attention, dans les deux cas, la place de l'enfant n'est garantie que pour les inscriptions faites ou confirmées avant vendredi 15 juillet 2022. Au-delà, les admissions se feront sous réserve des places disponibles. Le service enfance apportera une réponse aux familles dans un délai de quinze jours maximum. Dès lors que le nombre maximum d'enfants sera atteint, chaque famille devra attendre les premiers jours de rentrée afin de bénéficier de places qui se libèreraient.

Pour ouvrir, l'espace Animalins doit compter au moins 8 inscriptions matin et/ou soir. Dans le cas d'un nombre trop faible d'enfants présents, la Ville se réserve le droit de ne pas maintenir le service.

La Ville a généralisé les activités éducatives périscolaires au sein d'espaces éducatifs, les Animalins, grâce au partenariat avec l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime. Dans toutes les écoles de la Ville, ces espaces proposent diverses activités à l'enfant en termes de loisirs, d'aide à la réussite, d'activités culturelles ou sportives.

Les Animalins pour les élémentaires se composent de trois espaces (activité autonome, soutien et projet), que les enfants peuvent tour à tour fréquenter.

Par exemple : espace projet lundi, mardi et vendredi, espace autonome jeudi.

❖ **Le matin**, les enfants peuvent être accueillis à partir de 7 h 30 au sein d'espaces autonomes.

❖ **Le midi**, les enfants d'élémentaire prennent leur repas, pendant au moins une demi-heure, entre 11 h 45 et 13 h. Durant cette pause, les enfants des écoles élémentaires ont la possibilité de s'investir dans un projet qu'ils auront décidé de suivre, en groupe, sur plusieurs séances (sciences, sport, théâtre, musique...). Ils peuvent aussi se ressourcer avec des activités qui laissent la place au jeu et au repos (coin lecture, jeux de société, jeux organisés dans la cour de récréation...). Les enfants des écoles maternelles qui en ont besoin sont couchés après le repas et poursuivent leur sieste après 13 h.

❖ **Le soir**, l'école se termine à 16 h 30. Un goûter est proposé entre 16 h 30 et 17 h dans la salle de restauration ou à l'extérieur, par beau temps. Il peut être également donné directement dans les équipements de proximité où se rendent les enfants (gymnase...). Ensuite, les élèves d'élémentaire rejoignent vers 17 h l'espace autonome ou l'espace projet, encadrés par des animateurs de la Ville, des intervenants associatifs, des professeurs du conservatoire, des éducateurs sportifs... Les parents viennent donc chercher les enfants à partir de 17 h 45. Cette organisation sera effective à partir de mi-septembre.

Lors des deux premières semaines d'école, les familles d'enfants admis préciseront les présences de leur(s) enfant(s) dans la semaine.

Les enfants de maternelle sont accueillis en espace autonome. Les parents peuvent venir les chercher dès la fin du goûter, à partir de 17 h.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts les mercredis de l'année scolaire dans différents centres de loisirs. Durant les vacances scolaires, ils

Saison 2022/2023

Cette année, des travaux importants ont lieu au sein de l'école Louis-Pergaud. Pour garantir une capacité d'accueil identique à l'échelle de la ville et une même qualité de vie aux enfants au sein des structures, trois centres seront déployés durant toute l'année scolaire.

LIEUX D'ACCUEIL ET PUBLIC CONCERNÉ

■ **Centre de loisirs La Houssière**
Tous les enfants âgés de 6 à 13 ans.

■ **Centre de loisirs maternel Paul-Langevin**
Enfants fréquentant les écoles maternelles :
Louis-Pergaud, André-Ampère, Frédéric-Rossif, Pauline-Kergomard, Paul-Langevin, Pierre-Semard, extérieurs.

■ **Centre de loisirs maternel Henri-Wallon**
Enfants fréquentant les écoles maternelles :
Joliot-Curie, Victor-Duruy, Henri-Wallon, Jean-Macé, Maximilien-Robespierre, Anne-Frank, extérieurs.

sont ouverts du lundi au vendredi (sauf jours fériés, vacances de Noël, jours spécifiques annoncés p. 25). Tous les enfants stéphanois inscrits sont admis, dans la limite du nombre de places disponibles selon l'agrément délivré par l'État. Les enfants extérieurs sont accueillis avec un tarif spécifique, sous réserve des places disponibles. Les inscriptions s'effectuent dans les guichets Unicité ou en ligne, au plus tard quinze jours à l'avance (voir calendrier p. 25). Les familles peuvent choisir une inscription sur des journées courtes (8 h 30/17 h 30) ou longues (7 h 30/18 h), complètes avec repas ou des journées complètes sans repas.

LES ENFANTS MATERNELS : DÈS LA SCOLARISATION

❖ Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent participer dès leur scolarisation aux activités des centres de loisirs maternels. Pour bien les accueillir, la Ville met à leur disposition ❖

des structures, un rythme de vie particulièrement adapté et des animateurs qualifiés. L'accueil du matin peut être échelonné pour respecter les besoins de sommeil, puis quelques jeux entre copains sont proposés avant les activités qui font grandir : pique-nique, sortie, piscine mais aussi coin permanent avec jeux de construction, coin poupée, dînette, petites voitures, modelage, dessin...

■ LES ENFANTS ÉLÉMENTAIRES ET JEUNES COLLÉGIENS (6-13 ANS)

Jouer, courir, partir, découvrir... du CP au collège, les enfants sont invités à participer aux activités des centres de loisirs élémentaires encadrées par des animateurs qualifiés. Les centres élémentaires offrent

des activités variées : les enfants font des travaux manuels, du bricolage, des jeux de société, des spectacles déguisés, des sorties en forêt, à la piscine, au cinéma, dans les musées, des grands jeux de plein air, des jeux sportifs. Ils peuvent également profiter des équipements : terrains de sport, piscine, bibliothèque.

✦ Horaires d'accueil et de départ sur site

Les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs sur des journées dites longues (de 7 h 30 et jusqu'à 18 h). Cet accueil prolongé correspond à une tarification spécifique.

En journée courte, les enfants sont accueillis sur place dès 8 h 30 avec une possibilité d'arrivée échelonnée le matin jusqu'à 9 h 30. La journée se termine à 17 h 30 avec une possibi-

lité de départ échelonné entre 17 h et 17 h 30.

✦ **Pendant les vacances d'été**, les lieux d'accueil peuvent changer. Mais le principe reste le même : offrir un cadre sécurisant, attractif et tenir compte du rythme des enfants pour qu'ils bénéficient de loisirs de qualité. **Les centres de vacances et courts séjours viennent compléter l'offre locale et, chaque année au printemps, l'ensemble des dispositifs d'été et des modalités d'inscription est présenté dans le guide vacances d'été.**

Sports, jeux, activités scientifiques ou artistiques, vie en plein air... tout est étudié pour offrir aux enfants comme aux ados des activités de qualité qui permettent de se faire plaisir, de découvrir, s'amuser, expérimenter, se lancer des défis et réussir...

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Il faut respecter impérativement les dates d'inscription du calendrier ci-dessous afin de permettre à la Ville de recruter le nombre d'animateurs nécessaire, de les déclarer auprès des services de l'État, de commander les repas, les transports...

Les Animalins	
PÉRIODES	INSCRIPTIONS
À l'année ou au trimestre	Les enfants déjà inscrits en 2021/2022 aux Animalins (excepté les CM2) doivent confirmer leur inscription jusqu'au vendredi 5 juillet. Si votre ou vos enfants ne fréquentaient pas les Animalins précédemment, vous devez effectuer la démarche d'inscription, selon les modalités précisées p. 23.

Les centres de loisirs	
PÉRIODES	INSCRIPTIONS
Vacances d'automne (du 24/10/22 au 4/11/22)	inscriptions jusqu'au samedi 15 octobre 2022
Vacances d'hiver (du 13/02/23 au 24/02/23)	inscriptions jusqu'au samedi 28 janvier 2023
Vacances de printemps (du 17/04/23 au 28/04/23)	inscriptions jusqu'au samedi 1 ^{er} avril 2023

Mercredis		
PÉRIODES	DATES	INSCRIPTIONS
période 1	mercredis du 7/09/22 au 19/10/22	inscriptions jusqu'au mercredi 24 août 2022
période 2	mercredis du 9/11/22 au 14/12/22	inscriptions jusqu'au mercredi 26 octobre 2022
période 3	mercredis du 4/01/23 au 8/02/23	inscriptions jusqu'au mercredi 21 décembre 2022
période 4	mercredis du 1/03/23 au 12/04/23	inscriptions jusqu'au mercredi 15 février 2023
période 5	mercredis du 3/05/23 au 5/07/23	inscriptions jusqu'au mercredi 19 avril 2023

Centres de loisirs

LA VILLE MET EN PLACE DES NAVETTES EN CAR POUR LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES PETITES VACANCES.



Mercredis et petites vacances

1 Centre de loisirs la Houssière (6-13 ans) :
pour les enfants de toutes les écoles élémentaires et collèges de la ville. Possibilité d'inscription pour les enfants scolarisés à l'extérieur.
Qu'ils soient inscrits en journées courtes (8h30 à 17h30) ou en journées longues (7h30 à 18h), les enfants pourront être déposés directement sur place à la Houssière. S'ils sont déposés à Langevin ou à Wallon, ils seront acheminés en car au centre de loisirs la Houssière.

2 Centre de loisirs Langevin (3-6 ans) :
Pour les enfants des écoles maternelles Ampère, Pergaud, Rossif, Kergomard, Langevin, Semard et Jeanne d'Arc.
Possibilité d'inscription pour les enfants scolarisés à l'extérieur.
Qu'ils soient inscrits en journées courtes (8h30 à 17h30) ou en journées longues (7h30 à 18h), les enfants pourront être déposés directement sur place à Langevin. S'ils sont déposés à la Houssière, ils seront acheminés en car au centre de loisirs Langevin.

3 Centre de loisirs Wallon (3-6 ans) :
Pour les enfants des écoles maternelles Macé, Wallon, Anne-Frank, Robespierre, Duruy et Curie.
*Pour les journées courtes de 8h30 à 17h30 et longues de 7h30 à 18h, les enfants devront être déposés : à Wallon.
Les enfants élémentaires déposés à Wallon seront acheminés en car au centre de loisirs la Houssière.*

Sports



Le sport bien-être

Par l'intermédiaire de son dispositif « Sport pour tous », la Ville déploie une large gamme d'activités.

Il y en a pour tous les goûts dans les bassins de Marcel-Parzou, de même qu'à ses abords, au sein de l'espace forme. Plus généralement, l'ensemble des infrastructures du parc omnisports Youri-Gagarine et les gymnases de la ville, ouverts le soir, invitent à la pratique sportive, qu'elle passe par l'adhésion à une association ou par une formule

plus libre. Pour que les Stéphanois se sentent bien dans leur corps, la Ville organise un très grand choix d'ateliers adaptés à tous les niveaux et toutes les envies.

Quels que soient le lieu, le public ou la discipline, la municipalité ne prône pas une pratique intensive, cédant aux nombreuses associations stéphanoises le terrain de la compétition. Elle cherche, en revanche, à créer autour de son panel d'activités sportives une ambiance récréative et conviviale. ■

Parc omnisports Youri-Gagarine | Responsable : Maryvonne Collin | Élu : Édouard Bénard
avenue du Bic-Auber | Tél. : 02.35.66.64.91 | courriel@ser76.com

Comment s'inscrire ?

Lire les conditions d'inscriptions mises en place cette année p.2. Inscriptions des extérieurs à partir de mardi 16 août 2022. L'inscription sur liste d'attente est possible dès lors qu'une activité est complète.

Tarifs

Tarification solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 35.

Reprise des activités

Date de démarrage de toutes les activités « Sport pour tous » **lundi 12 septembre 2022**. Il n'y a pas d'ateliers fitness pendant les vacances scolaires mais l'accès à la salle d'appareils est possible pour les personnes inscrites à ces ateliers.



Conservatoire



À chacun son rythme

Ouvert à tous, enfants et adultes, le conservatoire offre un parcours d'enseignement de la musique et de la danse, dans lequel le plaisir d'apprendre, le partage et l'écoute des autres ont toute leur place.

Les élèves y pratiquent plusieurs activités : côté musique, ils conjuguent pratique instrumentale, individuelle et collective, et formation musicale ; côté danse, ils sont initiés aux danses classique et contemporaine. Les enfants sont accueillis dès le plus jeune âge, au sein de cours d'éveil ou à la chorale. Les adultes, quant à eux, peuvent s'inscrire dans les différentes pratiques proposées, selon les places disponibles. Les parcours d'études proposés en musique

et en danse sont organisés en cycles afin de permettre à chacun d'évoluer à son rythme, et offrent la possibilité de préparer un diplôme reconnu par l'État. L'équipe pédagogique, à l'écoute des envies des élèves, propose également l'aménagement de parcours personnalisés. Une vingtaine d'instruments sont enseignés au conservatoire de Saint-Étienne-du-Rouvray, ce qui fait résonner entre ses murs une grande diversité de sonorités et de styles musicaux. La danse quant à elle, dispose également d'une classe à horaires aménagés (Chad), accessible du CE2 à la 3^e en partenariat avec l'école élémentaire Joliot-Curie 2 et le collège Louise-Michel. ■

Directrice : Lucie Brière | Élu : Édouard Bénard | Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse | Espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris | Conservatoire annexe : 1 rue Victor-Duruy | Tél. : 02.35.02.76.89 | courriel@ser76.com

■ ACCUEIL DU CONSERVATOIRE

Le secrétariat du conservatoire situé à l'espace Georges Déziré est ouvert les

lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi

de 9 h à 12 h 30. Une permanence est également assurée à l'annexe Victor-Duruy le mercredi de 9 h à 12 h.

Comment s'inscrire ?

Lire les conditions d'inscriptions mises en place cette année, p. 2.

Pour les élèves fréquentant le conservatoire en 2021-2022, la démarche de réinscription auprès du secrétariat du conservatoire est réalisable jusqu'au 6 juillet. Après cette date, les nouveaux élèves seront prioritaires. Si l'élève souhaite accéder à une nouvelle activité, démarche de pré-inscription, au même titre que les nouveaux élèves, en ligne sur saintetiennedurouvray.fr ou en remplissant le dossier papier au centre de ce guide. Une réponse d'acceptation sera transmise au plus tard le 2 septembre 2022.

Pour tous les nouveaux élèves, il s'agit d'une **pré-inscription**. Pour les Stéphanois, démarche à réaliser dès le 21 juin. Pour les extérieurs à la commune, démarche à réaliser à partir du 16 août. L'inscription définitive se fera au conservatoire selon les places disponibles (les demandes des enfants étant prioritaires). Réponse d'acceptation transmise par téléphone ou par courriel au plus tard le 2 septembre 2022.

Reprise des activités

Lundi 12 septembre 2022. Les cours du conservatoire ont lieu du lundi au samedi, hors vacances scolaires, sur les deux sites : espace Georges-Déziré et annexe Victor-Duruy. Avant

la reprise des cours, et dès le 22 août 2022, il est nécessaire de contacter la secrétaire du conservatoire pour établir avec elle l'emploi du temps des cours de formation musicale, de pratique collective et/ou de danse. L'horaire du cours d'instrument sera déterminé directement avec le professeur lors d'un rendez-vous programmé entre le 5 et le 7 septembre 2022. Pour les élèves danseurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse sera demandé dès le premier cours.

Tarifs

Tarifcation solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 34.



■ POUR INFORMATION

Du 4 au 6 juillet 2022, le conservatoire ouvre ses portes pour permettre la découverte de l'ensemble de ses activités. Les professeurs de danse et de musique invitent les usagers qui souhaitent se renseigner à venir directement à leur rencontre sur leur temps de cours.

Mercredi 7 septembre 2022 de 17 h à 19 h, le conservatoire propose un parcours de découverte des instruments pour lequel il sera encore possible de s'inscrire avant la reprise des cours.

Tous les mercredis avant chaque période de vacances scolaires, le conservatoire organise des mini-concerts mettant en lumière le travail et le talent des élèves.

Renseignements pour toutes ces actions au 02.35.02.76.89.

■ LE CONSERVATOIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Après les phases d'éveil et d'initiation, destinées à affiner les perceptions et développer la sensibilité, les élèves entrent dans un parcours d'études (Cursus) qui va les mener à s'épanouir avec la musique et/ou la danse. Les enseignements donnés vont dans le sens d'une cohérence pédagogique. L'apprentissage de la musique nécessite la pratique de l'instrument mais également la formation musicale ainsi que la pratique dite collective, en chorale, en orchestre ou en atelier. Ces trois disciplines, participant à une formation globale, sont obligatoires. En danse, les deux disciplines chorégraphiques, danse classique et danse contemporaine,

sont proposées dans un parcours commun à partir de 8 ans.

De plus, durant l'année, les élèves sont acteurs de projets artistiques qui mettent en scène et en valeur leurs apprentissages. Ces derniers sont également évalués avec bienveillance à la fin de chacun des trois cycles qui composent le cursus (un cycle dure entre trois et cinq ans). Ce temps d'évaluation permet à l'élève de se situer dans sa progression et de valider, s'il le souhaite, un cursus diplômant.

■ QUELS SONT LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS ?

Basse électrique, basson*, batterie, chant, clarinette, clavecin*, contrebasse*, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, hautbois, luth Renaissance*, percussions, piano, piano jazz, saxophone, synthétiseur, trombone, trompette, viole de gambe*, violon, violon alto, violoncelle.

(*Disciplines rares)

■ QUELLES SONT LES DANSES ENSEIGNÉES ?

La danse classique et la danse contemporaine.

■ QUELLES SONT LES PRATIQUES COLLECTIVES PROPOSÉES ?

Chorale d'enfants, chorale d'adultes, ensemble débutants Takajouer, orchestre passerelle 1^{er} cycle, orchestre d'harmonie 2^e cycle, orchestre à cordes 2^e cycle, ensemble de musique ancienne, ateliers de jazz et musiques actuelles, musique assistée par ordinateur (MAO), groupes de musique de

chambre, atelier chansons, big band, ballet fitness...

■ ET LES ADULTES ?

Le conservatoire accueille les adultes dans l'ensemble des pratiques collectives qu'il propose (orchestres, ateliers, chorale...). Ils peuvent également avoir une pratique instrumentale individuelle (dans le cadre du cursus ou d'un parcours personnalisé) si le nombre de places dans les classes d'instruments le permet. Pour cela, ils doivent prendre contact avec le conservatoire en amont de leur démarche d'inscription, afin de pouvoir prendre connaissance de leur projet et leur proposer, le cas échéant, un parcours de cours pertinent.

■ QUEL EST LE VOLUME HORAIRE DES COURS QUAND ON SUIT UN CURSUS ?

Parcours d'études en musique :

À 5 ans : 45 minutes

À 6 ans : maximum 1 h 15

À 7 ans : maximum 2 h 15

1^{er} cycle (3 à 5 années) : maximum 2 h 30

2^e cycle (3 à 5 années) : maximum 4 h 00

3^e cycle (3 à 4 années) : maximum 4 h 30

Parcours d'études en danse :

À 4/5 ans : 45 minutes

À 6/7 ans : maximum 1 h 45

1^{er} cycle (3 à 5 années) : maximum 3 h 00

2^e cycle (3 à 5 années) : maximum 4 h 30

3^e cycle (3 à 4 années) : maximum 5 h 30

Des aménagements sont mis en place quand un élève souhaite suivre un double cursus musique/danse.

La culture sur place ou à emporter

Réparties dans la ville, les trois bibliothèques et la ludothèque mettent livres, CD, DVD, partitions et jeux à portée de main des Stéphanaïsi. Non seulement, elles accueillent les élèves des écoles de la commune mais elles multiplient aussi les rendez-vous pour séduire tous les publics : une fois par mois, la Tambouille à histoires s'appuie sur la richesse de la littérature jeunesse pour partager en famille un moment d'évasion ; le club de lecture « SameDiscute » ou « JeuDiscute », un rendez-vous mensuel permettant d'échanger autour de livres, films, musique ; des soirées jeux sont organisées une fois par mois, dans les biblio-

thèques, ludothèque ou centres socioculturels de la ville, de même des ateliers d'accompagnement au numérique prouvant que les nouvelles technologies ont toute leur place aux côtés des livres.

Enfin, pour les publics empêchés qui ne se déplacent plus, livres et CD viennent à eux grâce aux dépôts de livres dans la résidence autonomie Ambroise-Croizat et le foyer Geneviève-Bourdon et au service de portage à domicile. Côté jeux, les ludothécaires de Célestin-Freinet, des bibliothèques Elsa-Triolet et Louis-Aragon accueillent aussi de nombreux visiteurs, qu'ils peuvent initier à quelque 2 500 jeux. ■

Bibliothèques et ludothèque municipales | Responsable : Catherine Dilosquet-Vong | Élu : Édouard Bénard
Tél. : 02.32.95.83.68 | courriel : courriel@ser76.com | site internet : www.bibliothequesaintetiennedurouvray.fr |
page Facebook : bibliothèques ludothèque Saint Étienne du Rouvray

■ BIBLIOTHÈQUE ELSA-TRIOLET

Place Jean-Prévost.
Tél. : 02.32.95.83.68.
Mardi de 15 h à 19 h ;
mercredi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi, vendredi de 15 h à 17 h 30 ;
samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

■ BIBLIOTHÈQUE GEORGES-DÉZIRÉ

Espace Georges-Déziré,
271 rue de Paris. Tél. : 02.35.02.76.85.
Mardi et jeudi de 15 h à 19 h ;
mercredi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30 ;
samedi de 10 h à 12 h 30.

■ BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON

Rue du Vexin. Tél. : 02.35.66.04.04.
mardi de 10 h à 12 h 15 ;
mercredi de 10 h à 12 h 15
et de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi de 15 h à 19 h ;
vendredi de 15 h à 17 h 30.

■ LUDOTHÈQUE CÉLESTIN-FREINET

17 avenue Ambroise-Croizat.
Tél. : 02.32.95.16.25.
Mardi de 15 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans) ;
mercredi de 14 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans) ;
jeudi de 10 h à 12 h (dédié aux moins de 4 ans) et de 15 h à 18 h



(tout public à partir de 4 ans) ;
vendredi de 15 h à 18 h
(tout public à partir de 10 ans) ;
samedi de 10 h à 12 h (tout public à partir de 10 ans) et de 14 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans).

Durant les vacances scolaires, les horaires sont modifiés et une information est délivrée en amont aux usagers des bibliothèques, dans *Le Stéphanaïsi*, sur le site internet de la Ville, Facebook...

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année auprès des bibliothèques/ludothèque sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tarifs (au 1^{er} janvier 2022)

Abonnement bibliothèque : l'adhésion est gratuite pour les Stéphanaïsi, la cotisation annuelle pour les non-Stéphanaïsi est de 14 €. Chaque adhérent dispose d'une carte lui permettant d'emprunter 17 documents dans la bibliothèque de son choix : 8 livres ou magazines, 4 documents sonores, 2 partitions,

3 DVD pour une durée maximale de trois semaines. Un espace multimédia est accessible à Elsa-Triolet, Georges-Déziré et Louis-Aragon, après signature du règlement lors de l'inscription.

Abonnement ludothèque : 17 documents de la bibliothèque et 1 jeu. La cotisation annuelle pour les Stéphanaïsi est de 1,40 € et de 26 € pour les non-Stéphanaïsi.



Lever de rideau sur le spectacle vivant

Avec environ quarante-cinq spectacles par an, dont un tiers consacré à la danse contemporaine, spécialité qui lui vaut d'être conventionné par l'État, la Région et le Département, Le Rive Gauche sait à la fois cultiver sa spécificité et la partager avec le plus grand nombre. Convaincue que la danse contemporaine est accessible à tous les publics, l'équipe du théâtre rivalise d'imagination pour accompagner les néophytes dans leur découverte. Notamment lors des ateliers « À vous de danser ! », chorégraphes et danseurs initient le public à leur art, la semaine précédant la représentation. Quant aux conférences « Des clés pour une danse », elles permettent de décrypter ce qui fait l'esthétique d'un spectacle de danse. Salle pluridisciplinaire, Le Rive Gauche accueille aussi sur sa vaste scène des concerts, du cirque, de la magie nouvelle et

des pièces de théâtre, classiques et contemporaines. Elle en propose gratuitement ailleurs dans la ville. Le Rive Gauche soutient la création chorégraphique par le biais d'un apport financier (une coproduction) pour 3 à 6 spectacles par an dont certains sont portés par des compagnies régionales. La scène stéphanaise ouvre ses portes à des artistes en résidence, ils participent à un programme d'ateliers artistiques, de sensibilisation, d'initiation et de formation des publics stéphanois. « Les artistes Rive Gauche » sont ainsi associés à la vie du théâtre pour trois ou quatre saisons. Jusqu'en juin 2024, il s'agit de la chorégraphe Marion Muzac, à la tête de la compagnie MZ Productions et, jusqu'en 2026, du Collectif ÈS. Le Rive Gauche, c'est aussi une galerie qui propose des expositions gratuites toute l'année et un atelier théâtre ouvert aux enfants. ■

Directrice : Raphaëlle Girard | Élu : Édouard Bénard | 20 avenue du Val-l'Abbé | Tél. : 02.32.91.94.90 | courriel : courriel@ser76.com | site internet : www.lerivegauche76.fr | Facebook : theatre.lerivegauche

■ ACCUEIL

Horaires d'accueil, de billetterie, de septembre à juin : du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et les après-midi et soirs de spectacle. Ces horaires peuvent être modifiés durant les vacances scolaires.

■ INFORMATIONS

Le programme, édité pour la durée de la saison culturelle, est diffusé fin août avec le journal municipal *Le Stéphanois*. Il est également disponible en ligne à partir du 1^{er} septembre, tout comme le bulletin de réservation de places de spectacles et

d'achat de cartes solo ou duo. Si vous souhaitez recevoir la programmation détaillée à votre domicile, vous pouvez contacter Le Rive Gauche par courriel lerivegauche@ser76.com.

La présentation de la saison 2022/2023 aura lieu jeudi 8 septembre à 19 h (entrée libre et gratuite).

Atelier théâtre pour les 8/12 ans: premier rendez-vous avec la comédienne Audrey Marrec mercredi 21 septembre à 16 h 30 au Rive Gauche. Inscription sur les fiches enfants du formulaire au centre du guide ou sur saintetiennedurouvray.fr rubrique « Mes démarches/Unicité ».

■ OUVERTURE DE LA BILLETTERIE – achat de cartes solo ou duo et de places individuelles

Par correspondance : dès le 1^{er} septembre au moyen du bulletin disponible dans le programme du Rive Gauche ou téléchargeable sur le site lerivegauche76.fr ; ou directement via la billetterie en ligne (paiement sécurisé) sur le site internet du théâtre.

Au guichet et par téléphone : à partir du jeudi 8 septembre et tout au long de la saison, la billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30, joignable par téléphone au 02.32.91.94.94, ou en ligne sur lerivegauche76.fr.



Des services pour bien vieillir

Si les seniors ont accès à l'offre d'Unicité, la Ville leur a concocté un programme spécifique, adapté à leurs habitudes de vie, mais aussi axé sur l'autonomie et l'entretien des liens sociaux. En plus des activités classiques, sportives et culturelles, ouvertes à tous, ils ont donc accès à des cours de gymnastique douce ou de yoga, à des séances de sophrologie et des siestes musicales, ainsi qu'à des après-midi chants et activités manuelles..., dispensés à la résidence autonomie Ambroise-Croizat et au restaurant Geneviève-Bourdon, ou à proximité.

Des stages d'initiation à l'utilisation des outils numériques ont également été conçus sur mesure, pour que les seniors

restent connectés avec leurs proches et en capacité de suivre les évolutions de la société.

Côté lien social, plusieurs rendez-vous rythment l'année, du repas des seniors en février, à l'après-midi spectacle de l'automne, en passant par la sortie annuelle du printemps. En outre, les restaurants des seniors sont ouverts tous les jours, toute l'année. Les Stéphanois peuvent profiter du Mobilo'bus pour s'y rendre, pour faire des courses ou aller assister à un spectacle. Tous les habitants âgés de 65 ans et plus ont intérêt à s'inscrire au guichet unique, en mairie ou à la Maison du citoyen: cela ne les engage à rien, mais leur garantit d'être informés de l'actualité qui les concerne dans la ville. ■

Responsable : Anne-Claire Charlet | Élu(e) : Nicole Auvray
Hôtel de ville, place de la Libération | Tél. : 02.32.95.83.94 | courriel@ser76.com

Guichet seniors ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h | du lundi au vendredi.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au service vie sociale des seniors sont prises à partir de 65 ans au guichet unique seniors, en mairie et à la maison du citoyen, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Cette inscription ouvre droit au colis de fin d'année, au repas de février, à l'après-midi spectacle en octobre et au voyage annuel. Avant chaque manifestation, les personnes inscrites sont invitées à choisir leur jour de participation, soit par courrier, soit en se rendant dans un lieu d'inscription à proximité de chez elles.

■ AUTRES ANIMATIONS

Les autres animations (**repas animés, thés dansants...**) sont ouvertes aux retraités, sans distinction d'âge. Le programme des **animations** est diffusé chaque semestre. Les informations sont ensuite relayées par voie d'affichage et dans *Le Stéphanois*. Un programme d'animation spécifique est mis en place durant l'été. Les séances « **ciné seniors** » à Elbeuf ont lieu le premier lundi du mois. Réservations au 02.32.95.93.58 une semaine avant la projection. Tarifs: 2,50 € la séance (grille tarifaire du cinéma d'Elbeuf) – le transport est pris en charge par la Ville.

■ ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Différents ateliers sont proposés pendant l'année, avec des rythmes variés (allant de quelques séances à une pratique hebdomadaire à l'année): gymnastique douce, initiation internet, yoga, sophrologie... Le programme de ces ateliers est diffusé chaque semestre et relayé par voie d'affichage et dans *Le Stéphanois*. **Atelier gym douce:** 21 € le trimestre – **Ateliers numériques:** 10 € les 5 séances – **Autres ateliers:** gratuits.



■ MOBIL'BUS

Le Mobil'bus est un moyen de transport destiné aux personnes à mobilité réduite. Les réservations sont prises au guichet unique seniors (02.32.95.83.94) en fonction du planning mensuel des sorties.

❖ **Tarif*** : 2,75 € l'aller-retour.

■ RESTAURANTS SENIORS

La Ville dispose de deux restaurants pour personnes âgées : le restaurant Ambroise-Croizat (02.35.64.27.10) et le restaurant Geneviève-Bourdon (02.35.64.27.07). Un service de restauration est proposé chaque midi de la

semaine, à tout Stéphanois âgé de plus de 60 ans, ainsi qu'aux moins de 60 ans retraités. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement au restaurant, soit une semaine à l'avance avec deux choix de menus, soit au plus tard la veille mais sans choix de menu.

€ **Tarifs*** : de 3,84 € à 7,90 € pour les Stéphanois.

Nouveau

Une formule «repas + Mobil'bus» est également proposée pour un tarif allant de 5,20 € à 10,65 €.

* au 1^{er} septembre 2022 selon le quotient familial.

Jeunesse | Loisirs hors Unicité

À l'écoute des 11/25 ans

Pas toujours facile pour les jeunes de trouver les informations, les dispositifs ou les interlocuteurs qui répondent à leurs besoins et attentes. Pour cela, deux espaces jeunesse sont à leur disposition.

Au point information jeunesse « La Station », ils sont aidés sur leurs choix d'orientation, d'études, dans leurs recherches de jobs, de stages ou d'alternance mais aussi dans leurs démarches du quotidien, le logement, la santé, etc. Une référente accompagnement individualisé s'implique dans la prévention du décrochage scolaire, notamment en allant à la rencontre des décrocheurs, directement à leur domicile. Un animateur Parcours temps libre accompagne les jeunes dans leurs pratiques sportives et culturelles. Ils peuvent aussi bénéficier d'un « bonus santé » pour les aider dans l'accès aux soins et un « bonus logement » lorsqu'ils décident de quitter le nid familial. Au « Périph' », les jeunes accèdent à l'espace multimédia mais

aussi bénéficient de conseils et sont aidés pour la rédaction de CV et lettres de motivation. Pendant les vacances scolaires, le dispositif « Horizons loisirs » leur permet de profiter, pour 1 €, d'activités sportives, culturelles, éducatives, ludiques ou citoyennes de manière encadrée. S'ils souhaitent être plus autonomes pour 18,50 €, ils peuvent bénéficier des « kits loisirs junior » (11/15 ans) ou « kits loisirs jeune » (16/25 ans) et disposer d'un panel d'activités (bowling, karting, cinéma, paddle, etc.). Les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études secondaires grâce à une aide financière de la première à la 3^e année d'étude. Des missions de services civiques sont aussi proposées pour intégrer les différents services de la ville. En mettant en place plusieurs manifestations dans l'année, les jeunes sont sensibilisés à la prévention routière et aux musiques actuelles. Quel que soit le support, l'ambition est d'aider les jeunes à se sentir bien dans leur vie quotidienne et à se projeter dans l'avenir. ■

Responsable : Samuel Dutier | Élu : Murielle Renaux

7 avenue Olivier-Goubert | Tél. : 02.32.95.83.83 | courriel@ser76.com | Facebook : jeunesseSER

■ LE PÉRIPH'

Responsable : Lakhdar Berrezkani
Avenue de Felling, espace commercial
du Rouvray | Tél. : 02.32.95.17.45 |
accueilperiph@ser76.com

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 15 h 30 à 19 h et les mercredis de
14 h à 19 h. Durant les vacances sco-
laires, les horaires sont modifiés.

■ POINT INFORMATION JEUNESSE « LA STATION »

Responsable : Carole Maugard

11 avenue Olivier-Goubert |
Tél. : 02.32.91.51.10 |
pijlastation@ser76.com

Ouvert lundi et mercredi de 14 h 30
à 19 h et mardi, jeudi et vendredi
de 16 h 30 à 19 h.

Unicité pratique

Une tarification solidaire

Les tarifs des activités à Saint-Étienne-du-Rouvray ne représentent jamais, loin de là, le coût réel du service rendu aux habitants. La participation des usagers est proportionnelle à leurs ressources. La tarification solidaire permet à chaque Stéphanois d'accéder aux services dont il a besoin.

Nouveauté

Il est possible de faire calculer son quotient familial en ligne sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches ».

CENTRES DE LOISIRS ET ANIMALINS

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Centre journée courte avec repas	3,02 €	3,59 €	4,40 €	5,10 €	6,24 €	8,32 €	9,12 €	9,36 €	12,17 €
Centre journée longue avec repas	4,13 €	4,72 €	5,52 €	6,22 €	7,37 €	10,61 €	11,62 €	11,87 €	15,42 €
Centre journée courte sans repas	2,43 €	2,96 €	3,46 €	4,06 €	5,10 €	6,59 €	7,40 €	8,22 €	10,68 €
Centre journée longue sans repas	3,56 €	4,09 €	4,59 €	5,18 €	6,22 €	8,88 €	9,90 €	10,71 €	13,93 €
Animalins (goûter inclus) trimestre	2,52 €	10,30 €	20,49 €	25,52 €	29,57 €	35,30 €	39,71 €	43,48 €	56,51 €
Animalins (goûter inclus) année	7,55 €	30,89 €	61,46 €	76,56 €	88,70 €	105,89 €	119,12 €	130,45 €	169,57 €

- Pour permettre une continuité éducative, il est préférable d'inscrire son enfant en centre de loisirs, au moins trois jours par semaine pendant les vacances et trois jours par mois lorsqu'il s'agit des mercredis durant les périodes scolaires.
- Le supplément camping est égal au tarif d'une journée courte avec repas en centre de loisirs multiplié par le nombre de nuits de camping.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs	Tarif 9 bis Extérieurs discip. rares*
Éveil et initiation danse/musique (4/7 ans)	22,20 €	29,70 €	35,40 €	42 €	57,60 €	61,20 €	77,10 €	93,30 €	225 €	
Cursus musique ou danse (dès 8 ans)	41,70 €	48 €	64,20 €	90 €	122,10 €	160,50 €	202,50 €	262,50 €	549 €	405 €
Double cursus musique/danse (dès 8 ans)	70,80 €	80,40 €	106,20 €	151,20 €	205,80 €	268,50 €	336,60 €	432,30 €	969 €	
Parcours personnalisé/ pratique d'un 2 ^e instrument	25,80 €	29,10 €	38,70 €	51,30 €	70,50 €	83,70 €	109,50 €	138,30 €	333 €	228 €
Pratiques collectives (orchestres, chorales, ateliers musiques actuelles / ballet fitness)	12,90 €	16,20 €	19,20 €	22,50 €	35,40 €	45 €	48,30 €	51,30 €	124,50 €	
Location d'instrument	42 €	45 €	48 €	51 €	54 €	57 €	60 €	63 €	246 €	96 €

- Un cursus conservatoire peut cumuler 2 ou 3 « tarifs ». Exemple : cursus musique + location d'instrument.

* Extérieur danse, SME Insa, disciplines rares : contrebasse, basson, clavecin, viole de gambe, luth Renaissance.

L'indispensable calcul du quotient

Pour chaque activité, 9 niveaux de tarifs sont mis en place, dont un tarif majoré pour les usagers extérieurs à la commune. L'application d'un tarif est fonction du quotient familial du foyer. À Saint-Étienne-du-Rouvray, ce quotient est calculé chaque année en se basant sur l'avis d'imposition le plus récent, celui de 2022 (revenus de l'année 2021) et l'attestation Caf de moins de trois mois pour les personnes concernées. Cet avis d'imposition vous est adressé entre août et septembre.

Pensez-y !

À partir du 1^{er} août et dès réception de l'avis d'imposition, pensez à venir le présenter dans l'un des guichets Unicité, afin que les services municipaux procèdent au calcul de votre quotient familial (QF) et que le tarif auquel vous avez droit vous soit facturé. Cette démarche est à effectuer chaque année ! Sans cela, le tarif 8 vous sera appliqué.

ATELIER THÉÂTRE DU RIVE GAUCHE

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Atelier théâtre	22,20 €	29,70 €	35,40 €	42 €	57,60 €	61,20 €	77,10 €	93,30 €	225 €

RESTAURANTS MUNICIPAUX

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Accueil du midi avec restauration (à l'unité)	0,50 €	1,27 €	2,12 €	2,97 €	3,60 €	3,82 €	4,03 €	4,24 €	5,24 €

■ L'inscription à la restauration scolaire municipale s'accompagne d'une participation forfaitaire de 1€ à l'année par demi-pensionnaire pour les activités Animalins de la pause méridienne.

SPORT POUR TOUS

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
À l'année catégorie A	64,65 €	74,70 €	84,30 €	97,50 €	107,10 €	121,20 €	122,70 €	129,90 €	168,90 €
Au trimestre catégorie A	27 €	30,40 €	34,80 €	38,95 €	43,75 €	47,70 €	51 €	54 €	70,20 €
À l'année catégorie B	58,80 €	61,80 €	68,10 €	78 €	87,90 €	94,20 €	97,50 €	99,90 €	129,90 €
Au trimestre catégorie B	24 €	27,70 €	31,45 €	34,80 €	39,60 €	42,50 €	45,70 €	48,95 €	63,63 €
À l'année catégorie C	48,75 €	55,50 €	61,80 €	71,70 €	78 €	84,30 €	91,20 €	97,50 €	126,75 €
Au trimestre catégorie C	21,65 €	24,45 €	27,60 €	30,40 €	34,60 €	36,85 €	40,40 €	43,30 €	56,29 €
Aquabike trimestre	53,30 €	55,60 €	58 €	60,50 €	63 €	65,65 €	68,40 €	71,25 €	92,60 €

■ Catégorie A : bébés nageurs. ■ Catégorie B : activités adultes aquatiques et fitness (hors celles mentionnées en catégorie C)
■ Catégorie C : activités en direction des enfants et des ados et activités organisées dans les centres socioculturels, au Cosum et dans les gymnases, ainsi que la randonnée pédestre et VTT.

ATELIERS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Quotient familial	Tarif 1 0-191	Tarif 2 192-375	Tarif 3 376-559	Tarif 4 560-742	Tarif 5 743-1028	Tarif 6 1029-1314	Tarif 7 1315-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Atelier classique à l'année	28,50 €	33 €	37,50 €	43,50 €	48 €	52,50 €	55,50 €	59,10 €	129,30 €
Atelier classique au trimestre	12,30 €	13,50 €	15,80 €	17,60 €	20,40 €	22,20 €	22,60 €	23,30 €	56,40 €
Atelier spécifique* à l'année	61,50 €	64,50 €	74,10 €	85,50 €	94,50 €	102 €	107,10 €	109,50 €	259,50 €
Atelier spécifique* au trimestre	23,70 €	27,10 €	29,30 €	34 €	38,30 €	40,30 €	41,30 €	44,20 €	100,90 €

*Ateliers spécifiques à caractère technique : photo, terre, sculpture...



En guichets ou en ligne

Inscriptions aux activités à partir du 21 juin et tout au long de l'été...

Inscriptions en ligne sur saintetiennedurouvray.fr rubrique « Mes démarches/inscriptions Unicité »

Dépôt des dossiers papier dans les guichets

- Hôtel de ville, place de la Libération.
Tél. : 02.32.95.83.83.
- Maison du citoyen, place Jean-Prévost.
Tél. : 02.32.95.83.60.
- Piscine Marcel-Porzou, avenue du Bic-Auber.
Tél. : 02.35.66.64.91.
- Centre socioculturel Georges-Déziré, 271 rue de Paris.
Tél. : 02.35.02.76.90.

Bon à savoir
Les personnes rencontrant des difficultés
à remplir le formulaire d'inscription
peuvent être accompagnées
par des agents de l'accueil
de l'hôtel de ville
ou de la maison du citoyen.

À noter



Une plateforme téléphonique d'aide aux démarches en ligne
est mise en place les 21 et 22 juin. Tél. : 02.32.95.83.83.